

Charenton *magazine*

N° 165 - octobre/novembre 2011

**Vie scolaire 2011-2012 :
entre continuité
et nouveautés**



Ça s'est passé ces dernières semaines...

4



6

DOSSIER

Vie scolaire : entre continuité et nouveautés

11

Les inscriptions pour le service civique volontaire sont ouvertes

13

Travaux, fleurissement, propreté, il faut de tout pour faire de Charenton une ville à vivre



15

Relaxation corporelle et yoga : les seniors adoptent la zen attitude

16



En automne, les associations se mobilisent

25

Protections phoniques de l'A4 : le dossier avance !

21



Les actualités de la Communauté de communes

Charenton magazine N° 165 - octobre/novembre 2011

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : Jean-Marie Brétilon

Chef d'édition : Anne-Marie Thierce - Directeur de la rédaction : Denis Bansard

Rédaction (01.46.76.47.93) : Céline Lormier

Ont collaboré à ce numéro : Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Jannine Mercier

Photos : M. Barriéra - J.P. Le Nai - C. Lormier - J. Neveu - I. Stéfan - Fotolia - Mise en page : J.M. Hillereau

Impression : ETC. INN - tiré à 17 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : Avobox



Madame, Monsieur, Chers Charentonnais,

Vous avez été particulièrement nombreux* à vous engager à nos côtés pour manifester votre mécontentement devant la décision parisienne d'implantation d'une aire des gens du voyage au Bois de Vincennes et je vous en remercie.

Charentonnais bien sûr, Mauritiens, Maisonnais, Joinvillais et même quelques habitants du XII^e arrondissement de Paris nous ont confortés dans l'idée que nous nous faisons d'une analyse responsable du poumon vert de l'est parisien. Lieu de promenade et de détente, le Bois de Vincennes doit le rester durablement !

Grâce à votre mobilisation, le message commence à être entendu par les plus hautes autorités de l'Etat qui ont bien compris que ce n'est pas la vocation du Bois de Vincennes d'accueillir en son sein des populations migrantes.

Nous avons reçu en effet un appui important en la personne de Nathalie Kosciusko-Morizet, Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement. Dans un courrier circonstancié qu'elle nous a fait parvenir, la Ministre insiste sur les aménagements envisagés *"incompatibles avec les objectifs de classement et la vocation des bois parisiens"*. Elle ajoute que la décision parisienne *"contredit les orientations du rapport d'inspection générale sur la gestion des bois parisiens. L'aménagement d'une telle aire entraînerait une forme de privatisation d'espaces publics qui auraient pu être rendus à la promenade publique. Pour l'ensemble de ces raisons, conclut la Ministre, ce projet d'aires d'accueil, tel qu'il est aujourd'hui présenté, ne paraît pas compatible avec la lettre et l'esprit de la loi sur les sites"*.

Pour autant, le Maire de Paris reste sur ses positions et entend bien installer cette aire dans le Bois de Vincennes. Avec mes collègues Maires des villes riveraines du Bois, je reste vigilant sur ce dossier dont je vous tiendrai régulièrement informés.



Bien sincèrement

Votre Maire, **Jean-Marie Brétilon**
Conseiller général du Val-de-Marne

*Au moment où ces lignes ont été écrites, nous avons dépassé les 1 200 signatures. Merci !

OFFICIEL

Hommage aux victimes du 11 septembre 2001

À l'occasion du 10^e anniversaire des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, le Maire, Jean-Marie Brétillon, a déposé une gerbe devant le monument aux morts.

Elus et habitants, par leur présence et en observant une minute de silence, se sont associés à cette commémoration en mémoire de toutes les victimes du 11 septembre 2001 et plus particulièrement en hommage à un Charentonnais, Thierry Saada, disparu dans l'une des tours du World Trade Center. ■



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le rendez-vous de la rentrée ne craint pas la pluie

Le temps n'était décidément pas résolu, le 11 septembre dernier, à être de la partie, ce qui a contraint les organisateurs à délocaliser ou annuler certaines démonstrations sportives initialement prévues sur la place Aristide Briand. Cependant, ce n'est pas un temps pluvieux qui peut avoir raison du succès rencontré chaque année par le Forum des associations. Pour cette 10^e édition, plus de 100 exposants et des milliers de visiteurs se sont rencontrés, ont dialogué, se sont découverts et ont, finalement, eu envie de faire du sport, de l'entraide, de l'art, etc. ensemble au cours de l'année à venir. Les démonstrations proposées sur la scène installée au cœur du forum ont agréablement ponctué l'après-midi et très certainement suscité des vocations chez les plus jeunes participants. ■



MES AMIS MES AMOURS MES EMMERDES

Silence ! On tourne à Charenton

La saison 3 de "Mes amis mes amours mes emmerdes" sera de retour sur TF1 avec ses acteurs phares en 2012. Le tournage des nouveaux épisodes de cette série, qui a reçu en mars dernier le prix de la meilleure série au cours de la cérémonie des Lauriers du Sénat, a débuté à Charenton. Le réalisateur, Jérôme Navarro, qui avait déjà eu par le passé l'occasion de travailler sur la commune, avait alors été frappé par le cadre du cimetière ancien. Il n'a donc pas hésité avec son metteur en scène, à revenir tourner dans un tel lieu.

C'est ainsi que le 29 août dernier, tout en veillant scrupuleusement à la tranquillité du site, une équipe de 40 techniciens et les acteurs Bernard Yerles (François) et Julien Frison (Romain) ont tourné une scène au cours de laquelle, le père et le fils viennent se recueillir sur la tombe d'un troisième personnage cher à leur cœur... Charenton Magazine ne vous en dira pas davantage et vous invite à en apprendre plus, en suivant cette nouvelle saison sur TF1 dans quelques mois ! ■



ANNIVERSAIRE

L'Amicale du 3^e Age fête ses 60 ans

Le 15 septembre dernier, l'Amicale du 3^e Age avait convié ses adhérents dans le parc Jules Noël pour célébrer les 60 ans de cette association particulièrement active et très appréciée des seniors charentonnais.

Le Maire, Jean-Marie Brétillon, avait tenu à être aux côtés de Daniel Blanchard, Président de l'A3A, pour célébrer cet événement important pour le monde associatif de la ville. Ce "déjeuner sur l'herbe", que le soleil avait décidé d'honorer, a remporté un grand succès auprès des 500 participants. ■

RÉCEPTION DES NOUVEAUX HABITANTS

La Ville souhaite la bienvenue aux nouveaux Charentonnais

Le 1^{er} octobre, le Maire, Jean-Marie Brétillon, et l'équipe municipale ont pris plaisir à faire découvrir aux Charentonnais nouvellement installés sur la commune tous les attraits de Charenton. Au cours d'un circuit en car passant par tous les quartiers, la centaine de visiteurs a pu découvrir la riche histoire de la ville, visiter certaines structures plus récentes comme les gymnases Tony Parker ou encore comprendre les défis qui seront ceux de la commune dans les années à venir. Une visite commentée de l'Hôtel de Ville est venue clore ce moment instructif et convivial avant le traditionnel partage du verre de l'amitié. ■



Cette rencontre est l'occasion pour les élus et les habitants d'échanger



BOURSE AUX JOUETS

Noël avant l'heure !

Au fil du temps les jouets s'accumulent dans les placards et ceux qui ont perdu tout attrait aux yeux de leur propriétaire n'en sortent même plus ! C'est pourquoi la Ville propose depuis plusieurs années d'offrir à ces jouets une seconde vie en organisant une bourse aux jouets au Parc de Conflans.

Le 18 septembre dernier, plus de 150 vendeurs en herbe ont tenu leurs stands comme des professionnels du commerce. Vente, troc, négociation, tout était bon pour faire des affaires cet après-midi là entre enfants ou avec les parents des plus petits dont les yeux étaient attentifs et ébahis par tant de nounours, jeux, poupées, vélos, etc... Une hotte géante avant l'heure ! ■

VIE SCOLAIRE 2011-2012

Entre continuité et nouveautés

Le 5 septembre dernier, les élèves de maternelle, élémentaire, collège et lycée ont retrouvé le chemin de leurs établissements.

DANS LE PRIMAIRE : POURSUIVRE LA POLITIQUE MENÉE

La carte scolaire de Charenton n'a pas connu de variation notable. Avec 913 élèves en maternelle et 1462 en élémentaire (auxquels s'ajoutent les 24 élèves des deux Classes d'intégration scolaire), on a observé cette année la fermeture de deux classes dans les maternelles Conflans et Valmy, compensée par **l'ouverture de deux classes dans les élémentaires Valmy et Pasteur.**

Dans les écoles primaires, la Ville propose à tous les écoliers bon nombre d'activités culturelles (Conservatoire, Espace Art et Liberté, Médiathèques, etc), sportives (interventions des clubs charentonnais), citoyennes (sécurité routière, sécurité alimentaire et sécurité des personnes),...

Grâce à la réouverture prochaine du T2R, un zoom particulier sera redonné aux arts du spectacle avec, notamment, un conte musical proposé aux maternelles à l'occasion des fêtes de fin d'année par le Conservatoire et un spectacle offert aux élémentaires en partenariat avec le Studio théâtre.

Pendant la pause méridienne, après la classe, durant les vacances ou le mercredi, les équipes des centres de loisirs seront cette année encore mobilisées pour proposer un panel d'activités ludiques et sportives aux enfants.

A noter la grande nouveauté de cette année scolaire : la mise en place par la Ville d'**une garderie gratuite** dans toutes les écoles élémentaires de la Ville entre 18h et 18h30.



AU COLLÈGE, UNE NOUVELLE CLASSE BI-LANGUE : L'ITALIEN EUROPÉEN

Comme prévu, les effectifs du collège La Ceraisaie sont stables avec la rentrée de 709 élèves en 2011 contre 711 l'an passé. Les collégiens y sont répartis en 28 classes et bénéficient de l'enseignement d'une cinquantaine de professeurs.

Au rang des nouveautés, notons cette année les cours d'italien européen qui trouvent un écho au lycée Robert Schuman où l'italien européen existait déjà par le passé en filière professionnelle. Il est étendu aux filières générales cette année.



UNE COUR RÉNOVÉE POUR L'ÉCOLE DESNOS



Tout comme pour Pasteur, la reconfiguration de la cour de récréation de l'école Desnos avait été initialement programmée au cours des vacances d'été. Malheureusement, l'indisponibilité des entreprises compétentes pour prendre en charge ce chantier n'a pas permis de lancer cette opération, conçue en partenariat avec la directrice et l'équipe enseignante, avant les prochaines vacances de la Toussaint.

Les travaux se poursuivront au cours de l'année mais que tous les enfants se rassurent, ce chantier ne les privera pas de récréation !

EXAMENS 2011 : FÉLICITATIONS AUX ÉLÈVES DE NOTRE-DAME-DES-MISSIONS !

C'est une moisson de diplômes et de mentions que les élèves de Troisième et de Terminale du groupe scolaire Notre-Dame-des-Missions a récoltée en juin et juillet derniers.

Au diplôme national du Brevet, les 164 élèves présentés ont été reçus et 84% d'entre eux ont obtenu une mention.

Au Baccalauréat, les 109 élèves présentés ont été reçus dès le premier tour dont 85% avec mention.

Un grand bravo à tous et bon courage pour la suite de vos études !



UNE NOUVEAUTÉ NUMÉRIQUE : LES CLASSES MOBILES

Les écoles élémentaires Aristide Briand A et B ont respectivement été dotées en cette rentrée scolaire d'une classe mobile.

Il s'agit de faire transiter de classe en classe un chariot contenant 15 PC portables (soit 1 ordinateur pour 2 élèves), un PC dédié à l'enseignant ainsi que des enceintes, des passerelles Wifi et un vidéoprojecteur.

Ce matériel va permettre de faire entrer l'informatique dans les classes en fonction des besoins.

Si ce dispositif, encadré par une convention signée entre le Maire et l'Inspecteur d'Académie, se révèle concluant, il sera déployé dans les autres écoles de la ville.



1^{ÈRE} RENTRÉE DES TERMINALES GÉNÉRALES À ROBERT SCHUMAN

Pour satisfaire au mieux les souhaits d'orientations et les besoins de formations, l'établissement charentonnais a été conçu pour regrouper sur un seul site une déclinaison de toute la gamme des filières technologiques, professionnelles et générales. Pour la première fois cette année, les terminales des filières technologiques et professionnelles ont fait leur rentrée aux côtés d'élèves de terminales générales (L, S, ES). Autant dire que dans cet établissement où l'on sait combien l'engagement du personnel est tourné vers la réussite scolaire, professionnelle et personnelle de l'élève, tout est mis en œuvre pour les accompagner au bac ! Un bac qui s'est bien déroulé pour les Terminales technologiques et professionnelles en 2011. Ils seront d'ailleurs mis à l'honneur, par leur proviseur et toute son équipe, le samedi 15 octobre, à l'occasion de la remise des médailles du baccalauréat.

Trois questions à...

Marie-Hélène Magne,
Maire-adjoint déléguée à l'Enfance,
l'Education et l'Enseignement secondaire



Charenton met tout en œuvre pour que les élèves travaillent dans de bonnes conditions à l'apprentissage des fondamentaux. Comment cela se concrétise-t-il au cours de l'année ?

La politique éducative que nous avons mise en place pour les écoles maternelles et élémentaires s'articule bien entendu autour du programme de l'Education nationale véhiculé par les enseignants ; mais nous avons voulu le décliner aussi sous d'autres formes, en d'autres lieux que la salle de classe et avec d'autres intervenants professionnels que l'enseignant. Des thématiques, proposées à l'ensemble des équipes enseignantes de la ville, se sont imposées d'elles-mêmes comme l'initiation à la

culture, la sensibilisation à la sécurité (routière, les 1^{er} gestes qui sauvent, alimentaire, etc.) sans oublier l'épanouissement des enfants durant leur temps libre (le midi, le soir, le mercredi et pendant les vacances) à travers des activités variées.

Outre les élèves, la Ville place-t-elle au cœur de ses priorités les besoins des parents ?

J'aime être présente sur le terrain : dans les écoles, auprès des enfants mais aussi auprès des parents dès que l'occasion se présente notamment lors des conseils d'école. Ceci me permet d'avoir un bon aperçu des attentes des parents. Bon nombre d'entre eux travaillent sur Paris et ne rentraient pas toujours à temps pour retrouver leur enfant à la sortie de l'étude à 18h. C'est pourquoi, en cette rentrée, nous avons mis en place, dans toutes les écoles élémentaires charentonnaises, une garderie gratuite après l'étude jusqu'à 18h30. De même, à la demande de certains parents nous avons rendu possible l'inscription à la demi-journée au centre de loisirs le mercredi ce qui est rare dans d'autres communes. Enfin, lorsque les parents travaillent, il n'est pas toujours aisé de trouver le temps de se déplacer au service Enfance, pour inscrire son enfant à la cantine, à l'étude, à la garderie du soir ou au centre de loisirs pour les vacances et régler ces prestations. Nous leur facilitons la tâche en leur permettant d'effectuer l'ensemble de ces démarches via le site internet de la ville.

La construction de la nouvelle école des 4 Vents constitue un événement important pour la politique éducative de Charenton. Comment se déroule ce chantier et d'autres projets sont-ils actuellement à l'étude ?

Le chantier de la nouvelle école maternelle des 4 Vents se poursuit et la livraison est toujours prévue pour 2013. Actuellement, nous travaillons également sur la création d'une école élémentaire de huit classes rue Anatole France.

Cet établissement permettrait d'alléger le groupe scolaire Aristide Briand et d'intégrer de nouveaux effectifs. Pour l'heure, ce projet à l'étude pourrait se concrétiser pour la rentrée scolaire 2015. D'ici-là, je ne manquerai pas d'associer les enseignants et les parents à ce travail préliminaire.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier que se soucier du patrimoine scolaire, c'est aussi l'entretenir. Chaque année, des interventions sont réalisées dans les écoles et notamment la réfection des cours de récréation : celle de Briand l'an dernier, celle de Pasteur cette année et Desnos dès les prochaines vacances de la Toussaint.

Par ailleurs, de nombreux travaux de mise en accessibilité des bâtiments scolaires pour les enfants présentant un handicap sont engagés (Conflans, La Ceresaie, etc.). ■

CHARENTON À LA UNE DES MÉDIAS !

En juillet et août, Charenton et la Communauté de communes ont été sous les feux des projecteurs avec les venues successives du Recteur d'Académie, de Luc Chatel, Ministre de l'Education nationale et enfin de Nadine Morano, Ministre de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle. Ces différentes visites officielles, outre qu'elles attirent les regards des médias nationaux sur notre ville, montrent que les projets menés par le monde éducatif retiennent l'attention des plus hautes instances.

LUC CHATEL À ARISTIDE BRIAND



Luc Chatel, Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, s'est rendu, le 25 août dernier, à l'école élémentaire Aristide Briand pour rencontrer les jeunes élèves bénéficiant du stage de remise à niveau et échanger avec les enseignants volontaires qui encadrent des élèves sur le point d'entrer en CM2 et en

6^e. A cette occasion, il a été reçu par le Maire de Charenton, Jean-Marie Brétillon, dont on connaît l'attachement pour le monde éducatif.

Réunis en petits groupes de 5, les élèves bénéficient d'un enseignement quotidien de 3 heures afin de renforcer leurs acquis en français et en mathématiques. Ce dispositif, en place depuis avril 2008 à Charenton, permet d'offrir gratuitement aux familles un soutien scolaire de qualité, utile et apprécié des parents et des enseignants volontaires qui y voient l'opportunité de travailler au cas par cas. Il se déroule trois fois par an (avril, juillet et août) et vient compléter l'aide personnalisée de deux heures par semaine proposée aux enfants en difficulté.



NADINE MORANO FAIT SA RENTRÉE AUX CÔTÉS DE JEAN-MARIE BRÉTILLON

Aujourd'hui, avec plus de 8 jeunes sur 10 qui trouvent un emploi à l'issue de leur formation, l'apprentissage constitue un véritable passeport pour l'emploi qu'il convient de promouvoir auprès des jeunes. C'est pour rappeler l'implication du gouvernement dans cette direction et inciter par l'exemple les jeunes qui cherchent leur voie à choisir ce type de formation

que Nadine Morano, Ministre de l'Apprentissage et de la Formation professionnelle, avait choisi de faire sa rentrée au centre AFORPA Jean-Claude Andrieu, Centre de Formation d'Apprentis des métiers de l'automobile de Saint-Maurice.

Conduite par le directeur du CFA, Vincent Ruffrin et par le Président de la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, Jean-Marie Brétillon, c'est une ministre très accessible et très intéressée par leurs explications que les jeunes apprentis ont eu le loisir de rencontrer le 1^{er} septembre dernier.

DONNER À CHACUN LA CHANCE DE RÉUSSIR

Début juillet, le lycée Robert Schuman a organisé une session de stage " Réussite ". Ce dispositif auquel les jeunes ont adhéré, suivant le principe du volontarisme, concerne les élèves pour lesquels une remise à niveau s'imposait pour éviter un redoublement. Il permet aussi à ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances dans une matière d'entamer la nouvelle année scolaire dans les meilleures conditions possibles. De nombreux lycéens ont répondu présent à cette proposition et n'ont pas hésité à attendre une semaine supplémentaire avant de s'adonner aux joies des vacances. Le 7 juillet dernier, ces jeunes ont reçu la visite de William Marois, Recteur de l'Académie de Créteil.

Ce dernier s'est félicité de la mise en place d'un tel projet destiné à personnaliser un peu plus l'enseignement et à donner ainsi à chacun toutes les chances de réussir l'année qui s'ouvre.



PORTRAIT

Gabrielle Carvajal dite Artoni

Charentonnaise de naissance, Gabrielle a suivi toute sa scolarité à Charenton jusqu'en 3^e avant d'entrer dans un lycée parisien où elle obtient son bac littéraire option arts plastiques.

Le manga, avant tout une passion

Le dessin est sa passion depuis sa plus tendre enfance. D'abord initiée au style classique, elle découvre un jour le dessin animé "Sakura, chasseuse de cartes". Fascinée par ce style graphique, elle se passionne pour le manga et plus largement pour le Japon et sa culture.

Elle se lance dans son propre style ; un style qu'elle dépeint elle-même comme épuré, équilibré et en devenir. Gabrielle devient alors Artoni, son nom d'artiste.

Des qualités artistiques reconnues hors de nos frontières

A 20 ans seulement, ses qualités artistiques n'échappent à personne et c'est avec aisance qu'elle intègre en 2010 la seule école qui prépare au métier de mangaka en France. Sous l'œil avisé de son professeur - l'artiste japonaise Kaori Yoshikawa - elle se perfectionne avec pugnacité et participe à de grands concours internationaux de manga. Dernièrement, elle a proposé 31 planches pour participer au challenge lancé par la grande maison d'édition japonaise Kodensha à tous les mangakas non-japonais. Les résultats seront connus à la fin de l'année.

Une artiste attachée à sa ville

Artoni ne se limite pas aux compétitions de grande renommée et n'hésite pas à s'impliquer dans des challenges plus modestes. C'est ainsi que

lorsque l'association Aliaj lance en 2009 son concours manga à l'Espace Jeunesse, elle y participe avec enthousiasme. Elle obtient un prix "hors concours" et se fait remarquer par les représentants de la Ville. Aussi, lorsque l'idée de créer un manga pour expliquer le Projet Educatif Local aux scolaires se concrétise, c'est tout naturellement que la Ville fait appel à elle. "J'ai immédiatement adhéré à cette initiative à plus d'un titre. Tout d'abord, c'était pour moi l'occasion de passer



à l'étape professionnelle de ma passion. Par ailleurs, je pense que ce projet est très original et surtout qu'il sera utile aux jeunes.", s'enthousiasme Artoni. ■

PROJET EDUCATIF LOCAL

Un manga pour expliquer le P.E.L.

En 2010, la Ville de Charenton a entrepris, en partenariat avec un groupe de pilotage constitué des acteurs locaux œuvrant pour les enfants et les jeunes, d'élaborer un Projet Educatif Local (P.E.L.).

"Il n'est pas facile d'expliquer le Projet Educatif Local", reconnaît Valérie Fruaut, Maire-adjoint chargé de la jeunesse. "Pour résumer, il s'agit de réunir autour d'une même table et de faire travailler ensemble tous ceux qui, de près ou de loin, participent à l'éducation des enfants, à l'école mais aussi en dehors du temps scolaire".

Mais comment l'expliquer aux premiers intéressés, c'est-à-dire aux enfants et aux jeunes ? Pour faire passer le message, la Ville de Charenton a eu l'idée de faire appel à Artoni, jeune et talentueuse Charentonnaise, dessinatrice de manga.

"Néo et le P.E.L." est le titre du manga édité par la Ville de Charenton pour expliquer le Projet Educatif Local. Néo, jeune Charentonnaise, part à la découverte du château du P.E.L. et de ses huit salles représentant les huit champs d'action. Avec neuf planches de dessins percutants et des mots simples, ainsi que des personnages imaginés par Artoni, chacun comprend mieux le P.E.L. et ses enjeux !

Imprimé à 3 000 exemplaires, le manga "Néo et le P.E.L." a été distribué aux enfants et aux jeunes, dans tous les établissements scolaires. ■



Les inscriptions sont ouvertes



Dans la continuité de sa politique jeunesse et de la mise en oeuvre du Projet Educatif Local (P.E.L.), Charenton s'est inscrite dans le dispositif national du "Service civique volontaire" et, depuis le 5 septembre, a reçu pour 2 ans l'agrément de l'Agence du Service Civique, indispensable pour initier les projets sur le terrain.

Un engagement, pas un emploi

Le Service Civique est un engagement volontaire proposé à Charenton à tous les jeunes de 18 à 25 ans. Il peut se dérouler sur une période variant de six à huit mois, à raison d'un investissement personnel d'au moins 24 heures par semaine.

Il est important de noter que les missions du Service Civique ne doivent pas être confondues avec l'exercice d'un emploi salarié. En effet, même si les volontaires vont percevoir une indemnité versée par l'Etat et des aides de la Ville, il ne s'agit pas d'un emploi mais bien d'un cheminement personnel réalisé au cours d'une mission à caractère " d'intérêt général " qui sera un plus dans un CV.

Créer un lien de proximité avec les jeunes

Parmi les domaines proposés, Charenton a choisi de travailler sur le thème de " L'éducation pour tous ". C'est pourquoi les volontaires, après avoir suivi une formation, seront affectés au secteur jeunesse.

Encadrés par un tuteur, ils contribueront, dès janvier prochain, à renforcer des dispositifs d'ores et déjà en place sur la ville en organisant des actions d'animations, d'information et de prévention sur des thèmes aussi divers que la sécurité routière, la prévention sur les violences scolaires, les relations garçons/filles, les risques des conduites addictives... A titre d'exemple, ils aideront les enfants pour la traversée des passages piétons à la sortie des écoles afin de les sensibiliser aux rôles et risques du piéton. Grâce à leur jeune âge, les volontaires pourront mieux que quiconque créer un lien de proximité avec les autres jeunes.

Comment s'engager ?

Le dépôt des candidatures est dès à présent possible et ce jusqu'au samedi

5 novembre. Il suffit d'envoyer ou de déposer au Secteur jeunesse (11, rue de Valmy - 3^e étage) un CV accompagné d'une lettre de motivation adressée à Monsieur Le Maire. Les candidats seront reçus en entretien et obtiendront rapidement une réponse. Si vous souhaitez participer à ce projet, n'hésitez pas à vous porter candidat. Aucun critère de niveau d'étude ne doit vous retenir, seule votre motivation fera la différence !

A noter : la Communauté de communes s'est elle aussi inscrite dans le dispositif du service civique volontaire.

Renseignements au 01.71.33.51.00 ou sur www.charenton.fr ou encore sur le site www.service-civique.gouv.fr/ ■



GRUPE DE TRAVAIL ET DE REFLEXION SUR LA PARENTALITE

Développer des lieux d'écoute et de paroles

Depuis un an, un groupe de travail et de réflexion sur la parentalité a été mis en place dans le cadre du volet "famille" du Projet Educatif Local (P.E.L.) Le groupe, piloté et animé par le Pôle Médiation Sociale/Accueil Ecoute Jeunes du Centre Communal d'Action Sociale, est constitué de représentants de parents d'élèves (P.E.E.P., F.C.P.E., A.P.E.L.), des Centres Médico-Psychologiques Charenton et Georges Pérec, de l'Association des Familles Charentonnaises et de l'Aliaj. Des rencontres ont lieu près d'une fois par mois au Centre Alexandre Portier afin de

permettre au groupe de réfléchir sur les moyens de soutenir et développer des lieux d'écoute et de paroles aux parents sur les questions éducatives.

C'est dans ce cadre qu'une conférence a été proposée le 3 mai dernier sur le thème "L'adolescence, l'un des plus grands chantiers de la vie" et que les familles ont été conviées à participer, avec le groupe de travail et de réflexion sur la parentalité, au pique-nique géant organisé cet été sur la place Aristide Briand.

Le 15 novembre prochain, une nouvelle conférence aura lieu de 20h à 22h à l'Espace

Toffoli (71 rue de Paris - 12 rue du Cadran) : "Internet, réseau social : un nouvel enjeu d'éducation" avec l'agence conseil Calysto ; elle portera sur Facebook, MSN, Twitter, les blogs, jeux vidéos en réseau et sur le mobile, le téléchargement, le mobile...

L'entrée sera libre et, comme pour la fois précédente, une garde d'enfants gratuite pour les 3 à 12 ans sera ouverte afin de permettre au plus grand nombre d'y participer : réservation préalable obligatoire auprès du secrétariat du Pôle Médiation Sociale au 01.45.18.36.44. ■

EN BREF...

CINÉ SUR LES QAIS

"Fantastic Mister Fox"

Vendredi 14 octobre, dès 20h, venez savourer un objet inattendu dans le paysage du film d'animation : "Fantastic Mr Fox". Le réalisateur Wes Anderson, qui en seulement cinq films a su dessiner les contours d'un univers mélancolique et décalé, met cette fois-ci avec "Fantastic Mr Fox", toute sa fantaisie au profit du livre de Ronald Dahl. Ce film nous raconte l'histoire de M. Fox, le plus rusé des voleurs de poules, celle de sa famille et de tous les animaux de la forêt qui, pour défier trois odieux fermiers, vont devoir vivre la plus périlleuse et délirante des aventures.

Comme toujours, une navette gratuite sera à la disposition du public à l'aller (rendez-vous à 19h45 devant le kiosque à journaux de la place A. Briand) comme au retour.

Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy
Renseignements au
01.46.76.44.58 ou
sur www.aliaj.fr



ATELIERS THÉÂTRE

Jouer pour devenir soi-même

Les bienfaits du théâtre sont multiples. Prendre régulièrement des cours permet de progresser en expression orale, en maîtrise de sa gestuelle, de sa respiration, de ses émotions, de sa timidité etc., autant d'acquis nécessaires aux plus jeunes comme aux adultes et principalement aux jeunes adolescents.

C'est la raison pour laquelle les ateliers théâtre proposés par l'association Aliaj s'adressent certes aux enfants dès 6 ans et aux plus grands (14 ans et adultes) mais aussi à cette tranche d'âge où chacun forme sa personnalité : les 10-14 ans. Deux professeurs, Sylvie Leriche et Fred Michelot, les encadrent les mercredis après-midi pour leur faire découvrir l'univers dramaturgique.

Renseignements et horaires au
01.46.76.44.56.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES Élections en novembre

Après deux ans de mandat, les élus du Conseil Municipal des Jeunes rendront leurs écharpes en novembre prochain. Tous les jeunes scolarisés à Notre Dame des Missions ou à La Cerisaie en 6^e et 5^e sont invités à présenter leur candidature pour faire partie du prochain CMJ.

Les conseillers seront élus par les élèves des deux collèges charentonnais sur le mode du suffrage universel. Les électeurs devront choisir non pas un candidat mais un projet porté par l'un de leurs camarades correspondant mieux à leurs attentes. Quatre grandes thématiques seront proposées : la culture, la solidarité,



VACANCES D'AUTOMNE A vos agendas !

Du lundi 24 octobre au mercredi 2 novembre, l'association Aliaj propose aux membres du "Club 11/14 ans" une riche programmation d'activités quotidiennes.

Durant plus d'une semaine, les jeunes pourront soit participer aux animations proposées au sein de l'Espace jeunesse, soit s'inscrire aux sorties prévues au bowling, à la patinoire, à l'Aquaboulevard, à l'aqua-



le sport et l'environnement.

Tous les jeunes qui souhaitent se présenter mais qui veulent en savoir plus peuvent demander conseil auprès de l'équipe encadrante du CMJ en se rendant à l'Espace jeunesse.

Ils peuvent également **contacter Marion Fuzon au 01.46.76.44.58 ou par mail : marion.fuzon@aliaj.fr** ■

rium de la Porte Dorée ou encore faire du Laser Game et du VTT.

La soirée Halloween, organisée le vendredi 28 octobre dès 19h à l'Espace jeunesse sera le moment fort de ces 7 jours d'activités.

Pour s'inscrire au "Club 11/14 ans", il suffit de se rendre au 7bis quai de Bercy muni d'une photo d'identité et du carnet de santé de l'enfant. Sur place un dossier d'adhésion devra être rempli.

A noter : la participation financière aux activités dépend des ressources de la famille. Le quotient familial étant calculé sur présentation de l'ensemble des derniers avis d'imposition sur les revenus du foyer, n'oubliez pas de fournir ces documents. ■

DÉJECTIONS CANINES

Soyez maître de la propreté de votre chien !

Quoi de plus agaçant que de devoir "slalomer" entre les crottes qui jonchent trop souvent nos trottoirs, malgré les efforts quotidiens de la Ville ? Loin d'être anodines, les déjections canines posent de multiples problèmes : propreté publique, hygiène, santé publique, sécurité, finances et même image de la Ville... des problèmes qui pourraient être rapidement éradiqués si chaque propriétaire ramassait les déjections de son fidèle compagnon.

Les déjections sur les trottoirs représentent l'une des sources majeures du mécontentement des piétons, mais, nos amis canins "apprécient" aussi nos parcs, jeux pour enfants et autres espaces verts.

Les déjections ne sont pas des engrais naturels

Si certains sont déjà réticents à ramasser les déjections de leur animal sur la voirie, que dire de ceux - bien plus nombreux encore - qui considèrent que laisser son chien divaguer sur du gazon ou au pied d'un arbre relève d'une pratique naturelle voire bénéfique pour les plantations ?

Que ces habitants le comprennent bien : **les déjections canines ne sont en aucun cas des engrais "biologiques"** et l'urine n'a pas les mêmes effets que l'eau en matière d'arrosage !

Au contraire, les selles de chiens regorgent de bactéries (streptocoques, staphylocoques, etc...) et peuvent polluer potentiellement par des microbes l'environnement qu'elles jonchent (virus, bactéries, parasites, etc...).

De même, l'urine canine, riche en azote nitrique, brûle les végétaux y compris leurs racines et tue le sol par intoxication.

Un danger pour la santé publique

Au-delà des problèmes phyto-sanitaires ainsi engendrés, les souillures canines sont un véritable fléau en matière de santé publique pour les agents du service municipal des espaces verts.

Il en est de même pour les habitants et en particulier les enfants qui s'amuse dans nos parcs, sur nos gazons, dans les aires de jeux qui leur sont affectées et qui ne sont pas épargnées par les propriétaires de chien indécents.

Rappelons-le, les déjections canines peuvent être la source de maladies pour les humains qui s'en approchent !

Ramasser : un geste simple et respectueux

Ramasser les crottes de son chien n'est pas un acte dégradant, lui apprendre le caniveau non plus. C'est au contraire une marque de respect que chaque pro-



priété peut avoir pour son chien, pour les autres et l'environnement.

Alors, lorsque vous sortez avec votre chien, munissez-vous de vos propres sacs et à défaut, sachez que 37 Toutounets équipées de petits sacs gratuits ainsi que des canisettes régulièrement nettoyées sont implantés sur l'ensemble de la ville .

Par ce geste simple et respectueux, vous contribuez, aux côtés de la Ville, à garder Charenton propre ! ■

SUR LE WWW.CHARENTON.FR

Participez au sondage Internet !

Depuis plusieurs semaines, vous êtes invités à donner votre avis sur les moyens de lutter contre les déjections canines à travers un sondage mis en ligne sur le site www.charenton.fr

N'hésitez pas à voter ! ■

SONDAGE
Selon vous, afin de lutter contre les déjections canines, la ville doit :
☐ Faire de la pédagogie
☐ Verbaliser les propriétaires indécents
☐ Ne se prononce pas
Actuellement 25 votes

ÉCONOMIES !

Coordonner les interventions pour plus d'efficacité

L'équipe municipale a à cœur de préserver la stabilité de la pression fiscale à Charenton. A l'heure où les effets de la crise financière se font sentir sur l'ensemble du pays et des citoyens, le Maire, Jean-Marie Brétillon, tient plus que jamais à préserver cet engagement tout en maintenant un haut niveau d'investissements et de services. Pour atteindre cet objectif, la Ville s'appuie sur une gestion rigoureuse mais aussi, quand les projets le permettent, sur la recherche de synergies et de mutualisation.

Cette pratique est courante sur de grands chantiers. C'est, à titre d'exemple, actuellement le cas pour le traitement des sols du quartier des 4 Vents pour lequel l'entrepreneur en charge de la construction de la maison médicalisée et la Ville feront en sorte d'utiliser la même grue et les mêmes équipes sur les deux opérations voisines.

Cette méthode est également de mise pour des interventions moins impressionnantes. Ce fut, il y a quelques semaines, le cas dans la rue Paul Eluard. ErDF, principal distributeur d'électricité en France, devait intervenir en sous-



sol sur ses installations. L'asphalte des trottoirs concernés par ce chantier ayant besoin d'une rénovation, la Ville s'est associée au concessionnaire.

Cette mutualisation a permis à la commune de réaliser des économies puisqu'elle n'est pas intervenue sur la totalité de la surface à traiter, soit 220,20 m de trottoirs, mais seulement sur 74%.

Cette manière de travailler engendre d'autres avantages, notamment pour les usagers, puisque les deux chantiers se fusionnant en un seul, le trottoir est neutralisé une fois au lieu de deux. ■

RUE PASTEUR

Travaux d'assainissement

En raison d'une dégradation avancée d'une canalisation d'assainissement qui, à long terme, pourrait favoriser des infiltrations voire provoquer des effondrements majeurs, il a été convenu de procéder à la réhabilitation de la rue Pasteur.

Ces travaux vont consister à chemiser une partie de la canalisation et à remplacer le tronçon le plus dégradé. Aussi, sera-t-il nécessaire d'interrompre momentanément la circulation rue Pasteur depuis la rue Kennedy jusqu'à l'avenue de la Liberté. Seuls les accès aux propriétés riveraines et les véhicules de secours seront alors autorisés. Une communication sera diffusée pour préciser les dates de programmation de ces travaux. ■

VIADUC RATP

Après les travaux, le démontage

Tous les plannings prévisionnels ont été respectés à la lettre. Après la réouverture de la rue Arthur Croquette et de la bretelle de l'autoroute A4, les 80 000 usagers quotidiens de la ligne 8 ont pu reprendre leurs habitudes entre la station Maisons-Alfort Ecole Vétérinaire et celle de Charenton-le-Pont.

Des nuisances amoindries autant que possible

Il est impossible de réaliser une telle opération de maintenance sans occasionner la moindre gêne pour les riverains et les utilisateurs du métro. Il semble toutefois, au regard des très rares réclamations formulées, que la RATP, grâce à la prise en compte des remarques formulées au cours de l'été 2010, ait été en mesure de minimiser les nuisances au maximum et d'offrir des transports de substitution les plus satisfaisants possibles. C'est ainsi, par exemple, que seules des interventions de mise en peinture ont fait l'objet d'un travail de nuit.

Après les travaux, le démontage

Avec la reprise du trafic normal le 5 septembre dernier, la RATP ferme le livre d'une opération de plusieurs millions





d'euros qui aura nécessité plusieurs années de réflexion, d'études détaillées et deux étés de travaux. Il faut dire que la rénovation d'un viaduc surplombant à la fois la Marne et une autoroute aussi fréquentée que l'A4 n'est pas chose aisée. En effet, au-delà de la dépose totale de la dalle de béton qui recouvrait le pont, le traitement de la métallerie, le démontage des anciennes voies puis l'installation des neuves ainsi que le remplacement du ballast, les hommes en charge de ce dossier ont dû mettre en œuvre tout un système d'échafaudages et de portiques suspendus et mobiles, trouver des solutions (péniches) pour évacuer les déchets de la démolition, créer une base de vie pour la cinquantaine d'ouvriers travaillant sur le chantier, ... bref tout un arsenal de matériel très particulier qu'il faut à présent démonter. Ce dépliage, qui ne nécessitera pas la moindre interruption du trafic de la ligne 8 du métro, est actuellement en cours et devrait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année.

A noter : depuis le 8 octobre, la ligne 8 a été prolongée jusqu'à la nouvelle station cristolienne "Pointe du lac". ■



PLACE ARISTIDE BRIAND

Le réaménagement se poursuit

Débuté au cours de l'été, le chantier de rénovation des trottoirs jouxtant la place Aristide Briand s'est poursuivi en septembre avec, notamment, la réalisation du parvis situé entre le kiosque à musique et la rue de la République. Parallèlement, les trottoirs donnant sur la rue de Paris et ceux de la rue Jean Jaurès ont été recouverts d'asphalte rouge. Par ailleurs, le mât d'éclairage implanté pour améliorer la sécurité des piétons traversant le carrefour formé par la rue de la République et la rue de Paris a été installé.

Dans les prochaines semaines, cette opération s'achèvera par l'aménagement d'un sanitaire public et l'installation d'une station Autolib', rue Jean Jaurès, en lieu et place de l'ancienne station Vélib'. ■



CHAUFFAGE URBAIN

Chose promise, chose faite !

Lorsque la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) avait dû faire face à des travaux de réfection et de modernisation de son réseau rue de Valmy, Place des Marseillais et rue de Paris, le Maire, Jean-Marie Brétillon, avait expressément demandé que l'enrobé du tronçon de la rue de Paris concerné, entièrement remis à neuf par le Conseil général un an plus tôt, soit remis en l'état par la CPCU. C'est chose faite depuis le 26 août dernier. ■





BALCONS ET JARDINS FLEURIS

Les résultats du concours

•Catégorie : Immeubles collectifs

Premier prix

L'immeuble du 4, rue du Parc (1)

2^e prix

L'immeuble du 6/8, rue du Nouveau Bercy

3^e prix

L'immeuble du 1, rue Alfred Savouré

•Catégorie : Balcons et Terrasses

Premier prix :

Madame Jacqueline Lacoste (Terrasse Lenôtre) (2)

2^e prix :

Monsieur Patrick Laurent (rue Robert Grenet)

3^e prix :

Madame Chloé de Lavaissière (rue Robert Grenet)

•Catégorie : Jardins Privatifs

Premier prix

Mme Françoise Bérardet (rue Alfred Savouré) (3)

2^e prix

Madame Inès Rodrigues (avenue Jean Jaurès) ■



1



Retrouvez toutes les photos des participants sur www.charenton.fr/balcons2011

INITIATIVE

Donner au lieu de jeter

Pour éviter de jeter les plantes et les fleurs qui vont être remplacées aux changements de saison, la municipalité propose aux Charentonnais jardiniers amateurs de les récupérer.

A chaque changement de saison, les jardiniers municipaux changent les massifs de fleurs et de plantes. Beaucoup d'entre elles sont en bon état et, avec un peu d'entretien, peuvent encore avoir une deuxième vie !

Si vous voulez les récupérer pour réaliser vos propres plantations sur votre balcon ou dans votre jardin, inscrivez-vous en ligne sur le

site Internet www.charenton.fr
En indiquant votre numéro de portable, vous serez informé du jour et du lieu d'enlèvement des plantes et vous pourrez les récupérer directement sur place.

Renseignements et inscriptions :
www.charenton.fr ■



JARDINS PÉDAGOGIQUES

Les écoliers cultivent leur jardin

Retour à la nature ou souci du manger sain, les Français sont en tout cas de plus en plus nombreux à se ravitailler chez des exploitations en libre-service où ils récoltent eux-mêmes leurs fruits et légumes. Cette tendance trouve sa déclinaison dans les établissements scolaires avec l'installation de jardins pédagogiques.

Réapparition des jardins pédagogiques

A Charenton, de tels espaces avaient été créés de longue date mais n'avaient pas forcément trouvé leur place dans des projets pédagogiques. Depuis l'an

dernier, ils regagnent leurs lettres de noblesse dans certaines écoles charentonnaises et même auprès des plus jeunes de la crèche de l'Archevêché. Véritable volonté conjointe du monde scolaire et de la Ville, la relance de l'activité de ces jardins pédagogiques s'est enclenchée autour de projets initiés par des enseignants et notamment ceux de l'école élémentaire Aristide Briand A.

Apprendre au contact de la terre

Au delà de faire découvrir la nature à des élèves fortement marqués par leur environnement urbain, les objectifs de ces projets sont multiples. En effet,

dans un monde qui va sans cesse plus vite, où tout désir doit être satisfait rapidement, les jardins font prendre conscience aux enfants de l'utilité dans certaines circonstances de prendre son temps et de respecter les cycles naturels sans être assurés d'obtenir un résultat satisfaisant à l'arrivée.

Par ailleurs, le rapport à la terre qu'ils acquièrent lors des ateliers leur apporte une appréciation plus physique que théorique de la nécessité de préserver notre environnement. ■

A noter : ces jardins, en cas de forte attaque parasitaire, ne sont traités qu'à l'aide de produits naturels.

FLEURISSEMENTS AÉRIENS

Nos fleurs prennent de la hauteur...

La municipalité n'a de cesse d'accroître le nombre de points de fleurissement. Après avoir utilisé une bonne part des emprises au sol possibles, la Ville multiplie, depuis quelques années, les fleurissements aériens sur ses candélabres et des mâts spécialement prévus à cet effet.

La mise en place de telles jardinières présente de multiples avantages dont la généralisation dans tous les quartiers de la ville du fleurissement car tous sont pourvus en candélabres et la limitation des gestes de vandalisme dont souffrent trop souvent les parterres fleuris. Toutefois, le coût de ces jardinières en hauteur est élevé.

Un fleurissement estival

Il faut savoir que ce type de suspensions ne peut être agrémenté que de fleurs saisonnières (estivales) ce qui signifie qu'elles fleurissent durant 5 mois environ mais qu'elles ne sont pas résistantes aux aléas de l'hiver. La ville conservera cette année encore les fleurissements aériens aussi longtemps que la beauté des végétaux le permettra.

Des compositions nouvelles chaque année

Durant la période d'hivernage, la Ville, en partenariat avec un producteur, portera un soin attentif à la composition des futures jardinières (différentes chaque année sur un même site). Toutefois, il sera impossible de présager des futures conditions climatiques ; or ce sont d'elles que dépend la beauté des végétaux.

Où sont passées les impatiences ?

Cette difficulté d'opérer des choix sans connaître les aléas de la nature s'applique également pour les plantations en pleine terre. A ce propos, certains Charentonnais ont constaté que les impatiences qui avaient été installées dans les massifs avaient quasiment toutes disparu. Cet été, ce fut le cas dans toute l'Ile-de-France, cette variété de fleurs ayant été décimée par un champignon. Un épisode regrettable qui nous rappelle que quel que soit le souci apporté pour la gestion des espaces verts, nous restons entièrement dépendants des caprices de la nature. ■



QUESTION/RÉPONSE

Pourquoi arroser les jardinières lorsqu'il pleut ?

Même lorsqu'il pleut, il est incontournable d'arroser les jardinières et les suspensions. En effet, le volume des feuilles des plantations prend des airs de " parapluie " et empêche l'eau de pluie de pénétrer jusqu'aux racines. L'arrosage manuel, nécessaire 2 à 3 fois par semaine, permet de cibler l'aspersion de la terre. Par ailleurs, au cours de l'été le substrat dans lequel sont plantées les fleurs des jardinières s'appauvrit. Aussi, faut-il apporter aux végétaux de l'engrais que l'eau de pluie ne saurait leur fournir. ■

Ne manquez pas les rencontres sportives !

Point d'orgue de l'ensemble des animations qui sont proposées aux seniors charentonnais et mauritiens, la Semaine bleue est depuis plus de 20 ans un moment unique et privilégié pour les retraités. L'édition 2011 qui s'est ouverte le 12 octobre dernier sur les deux villes de la Communauté de communes fait la part belle au volontariat, aux échanges et aux solidarités. La soirée humanitaire organisée au bénéfice des enfants d'Ankasina à Madagascar le 19 octobre dès 19h à l'Espace Delacroix (Saint-Maurice) en est la parfaite illustration.

Avant de clore cette semaine d'animations, les seniors auront pu bénéficier d'un large éventail de rencontres, ateliers intergénérationnels, conférences, et d'un grand spectacle musical.

La grande nouveauté de cette édition s'adresse aux sportifs avec, **le samedi 15 octobre**, une randonnée, une démonstration de Do-in, des rencontres de tennis de table (Complexe Nelson Paillou), de boules parisiennes (Bois de Vincennes), de pétanque (14h30 - terrain du bois de Vincennes) et de tennis.

Ce tournoi amical de tennis est ouvert à tous (jeunes, adultes et seniors). Organisé en partenariat avec le club de tennis de Charenton, il se déroulera sur les terrains du square Jules Noël. Il s'achèvera par une remise de coupes et, dès 16h, par un goûter gratuit. Jeunes, adultes ou seniors, **n'hésitez pas à contacter le service Retraités au 01.45.18.36.34 pour participer à cette journée conviviale ouverte à tous !**



L'ensemble des animations programmées jusqu'au 19 octobre sur Charenton et Saint-Maurice sont présentées exhaustivement dans une plaquette qui a été adressée à l'ensemble des seniors. Elle est également mise à disposition des habitants dans toutes les structures municipales.

Pour de plus amples informations, contacter le 01.45.18.36.34. ■

ACTIVITÉS DU SERVICE RETRAITÉS Des nouveautés !

Parmi les activités proposées tout au long de l'année aux seniors par la Ville, les habitués auront remarqué deux nouveautés : les sorties aux médiathèques et les cours-conférences en Histoire de l'art.

Trois fois par trimestre, les seniors qui souhaitent se rendre aux médiathèques charentonnaises pour emprunter des livres et s'intéresser aux nouveautés du monde de l'édition seront transportés à l'aller comme au retour en bus-service de leur domicile jusqu'à la structure municipale. **La prochaine sortie est prévue le vendredi 18 novembre entre 14h30 et 16h30 à la Médiathèque de Bercy (Soustelle).** Les inscriptions au 01.45.18.36.34 se clôtureront le jeudi 17 novembre

Les cours-conférences en Histoire de l'art, présentés par Patrick Hemmler, guide conférencier diplômé de l'école du Louvre, débiteront le lundi 9 janvier 2012. En amont, une réunion d'information est proposée à toute personne intéressée le lundi 28 novembre à 15h dans la salle du rez-de-jardin du Centre Alexandre Portier. ■

AIDE SOCIALE Prime de chauffage



La prime de chauffage financée par le C.C.A.S. de Charenton-le-Pont est proposée à toute personne retraitée de plus de 62 ans (seule ou en couple) ou personne handicapée (seule ou en couple) percevant l'Allocation Adulte Handicapée (A.A.H.) ou la pension d'invalidité. Pour percevoir cette aide dont le montant est déterminé selon les conditions de ressources de la personne, il faut être Charentonnais depuis au moins un an.

La demande est à effectuer les après-midi de 13h30 à 17h (sauf le mardi) directement au C.C.A.S. (Service Aides Légales et Facultatives Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux - 2^e étage) ou par courrier à la même adresse entre le lundi 17 octobre et le 31 décembre 2011.

Pour tout renseignement complémentaire et connaître les documents à fournir, un agent du Service Aides Légales est joignable au 01.45.18.36.24.

Attention ! Les démarches pour bénéficier de la prime doivent être renouvelées chaque année. ■

Les seniors adoptent la zen attitude

La préservation de notre capital santé fait aujourd'hui partie des priorités de chacun et les seniors ne sont pas en reste sur ce chapitre. Pour contrecarrer la pratique d'activités sportives que l'avancée en âge ne facilite pas toujours, les seniors s'intéressent de plus en plus souvent à des disciplines plus douces comme la relaxation corporelle (Do In) ou le yoga, deux pratiques que le Service Retraités a intégrées à son programme d'activités.



La relaxation corporelle (Do In) pour le bien-être et soulager ses douleurs

L'Espace 24 est un lieu d'accompagnement vers le bien-être que, depuis 3 ans, les Charentonnais ont appris à connaître et à apprécier. D'abord ouvert aux adultes, l'Espace 24 s'est ensuite adressé

aux enfants et par conséquent à toute la famille. C'est donc tout naturellement que Frédérique Mouriot, propriétaire de l'Espace 24, a proposé au Service Retraités que **Gabriella Gusso**, enseignante (certifiée de l'école européenne de Iokaï) de Do In, intervienne auprès des seniors à travers des ateliers de relaxation corporelle.

"La relaxation corporelle (Do In en japonais), nous explique Gabrielle Gusso, est une pratique corporelle qui vise le bien-être et le soulagement en associant des techniques d'auto-massage à des exercices d'assouplissement et d'étirement rythmés sur la respiration. Mes ateliers ne recherchent en aucun cas la performance. Le seul objectif à atteindre est porté par chaque pratiquant en fonction de ses capacités physiques ; et même si cette activité alterne les positions allongées, assises ou debout, elle est reconnue pour sa mobilisation douce du corps et son adaptabilité à chaque pratiquant. C'est pourquoi les seniors ne doivent pas hésiter à s'essayer à cette discipline qui ne peut leur apporter que des bienfaits durant les cours mais aussi une fois rentrés chez eux. En effet, mon but, au-delà de leur offrir tous les bienfaits immédiats d'une profonde détente, est bien d'acquérir des outils pour se sentir mieux. Je vais ainsi leur apprendre à déployer une nouvelle lecture de leur corps et à pratiquer des gestes d'auto-massage qui leur permettront d'adoucir à la maison certaines de leurs douleurs. J'ai hâte de leur transmettre une part de ma connaissance de l'organisme vu à travers le prisme de la médecine traditionnelle chinoise, mais aussi de les rencontrer pour apprendre de chacun d'eux, car c'est bien pour cet échange mutuel que j'ai voulu devenir professeur et que je débute avec enthousiasme ces nouveaux ateliers avec les seniors charentonnais." ■



Le yoga, une pratique anti-âge naturelle

Depuis près d'un mois, les seniors se pressent pour participer au stage de yoga proposé jusqu'en décembre prochain par **Arlette Rieu**, professeur diplômé de la Fédération Française de hatha yoga. La demande fut telle qu'un second at-

elier a dû être mis en place et que la question se pose de reconduire cette activité en 2012.

"De manière générale, notre société amorce un retour à l'essentiel : recherche du mieux-être et de l'équilibre dans tous les domaines. Les seniors après s'être occupés de leurs enfants, de leur vie professionnelle, ont enfin le temps de prendre soin d'eux. Ils sont donc très naturellement attirés par la pratique du yoga car cette discipline permet d'être sur le chemin de la connaissance de soi. La pratique des postures ("âsana" en sanscrit) permet de renouer un dialogue avec le corps qui n'est plus considéré comme un ennemi qui les limite mais comme un allié aux possibilités insoupçonnées. J'aime cette métaphore des textes anciens du yoga où le corps est comparé à un temple désaffecté devant être revisité et honoré grâce aux postures. Ensemble, nous ne rechercherons pas d'autres buts que celui d'assouplir le corps grâce à des mouvements très lents et très doux synchronisés avec la respiration. Le corps redevient alors un "espace heureux" dans lequel l'énergie vitale peut circuler librement. Outre les bienfaits reconnus du yoga notamment sur la concentration, la mémoire, la conscience, les seniors pourront améliorer l'équilibre, la coordination des mouvements et le repérage du corps dans l'espace. Le travail respiratoire allié aux postures ralentit les effets du temps et améliore la capacité respiratoire tout en relâchant les tensions nerveuses et musculaires. Respirer, c'est vivre, il faut donc préserver ce "capital longévité". La relaxation joue également un rôle important dans une séance de yoga, elle apporte calme, détente et sérénité qui permet de poser un regard plus positif sur les aléas de la vie. C'est pourquoi, je donne une large place à la relaxation dans mes ateliers : en début de séance pour prendre conscience de la respiration et préparer le corps en douceur aux postures et en fin de séance, pour en mesurer les effets sur le corps et l'esprit et prolonger cette expérience au-delà de la séance." ■



UNE VILLE EN ACTION

EXPO-VENTE POUR LA RECHERCHE CONTRE LE CANCER

Tous mobilisés !

Pour la première fois depuis 31 ans, l'exposition-vente organisée en faveur de l'Institut Curie ne se tiendra pas en décembre, mois trop chargé en activités, mais les **26 et 27 novembre** prochains. Si les dates changent, l'implication des organisateurs (Service Retraités du C.C.A.S. retraités bénévoles, associations, structures municipales et commerçants de la ville) reste aussi résolue et c'est un rendez-vous solidaire, convivial, transgénérationnel et encore plus festif que les années précédentes qu'ils ont préparé. Avant

tout conçu pour vous aider à trouver des idées originales et généreuses pour vos cadeaux de fin d'année, l'expo-vente proposera des accessoires de mode, des ouvrages de couture, de la broderie, de la peinture sur soie ou sur porcelaine, des objets de décoration... et, pour les enfants, un stand de jeux et de jouets animé par les jeunes élus du CMJ.

Parce que ce rendez-vous doit aussi être un moment convivial, un espace dégustation offrira aux plus gourmands la possibilité de savourer entre amis une assiette d'huîtres, de foie gras et des pâtisseries. Par ailleurs, une tombola

sera organisée à l'issue de laquelle les participants pourront gagner des voyages et de nombreux autres lots. Enfin, des animations musicales sont également prévues au cours de ces deux jours, grâce au concours des enfants du Conservatoire municipal et des retraités de la chorale des seniors du C.C.A.S. **N'hésitez pas à venir partager ce rendez-vous solidaire** et si précieux pour acquérir des équipements de pointe, ou financer des programmes de recherche contre le cancer. La totalité du montant de la recette sera remise par le Maire à l'Institut Curie lors de la cérémonie des vœux de nouvelle année. ■

ASSOCIATION LE NID D'ESPOIR

Des pâtes et une course pour que des enfants aillent à l'école !

L'association Le Nid d'Espoir se bat depuis 6 ans pour réunir chaque année suffisamment de fonds afin de permettre à un maximum d'enfants camerounais, dont les parents ont été victimes du SIDA, d'aller à l'école.

Les samedi 29 et dimanche 30 octobre, Le Nid d'Espoir s'associe au marathon et semi-marathon de Vincennes et des Bords de Marne ! Les organisateurs de cette rencontre sportive, Sport

Passion Organisation, ont accepté de soutenir l'association charentonnaise en reversant 1 € par coureur inscrit et en lui offrant un stand dans le village de la course. Tous les Charentonnais sont donc attendus nombreux, **le 29 octobre dès 18h** pour participer à la Pasta Party organisée par Le Nid d'Espoir et /ou, le lendemain dès 9h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Vincennes, pour prendre le départ de la course.



Pour en savoir plus :

<http://lenidespoir.e-monsite.com> ou www.sportpassionorganisation.com ■

25 ET 26 NOVEMBRE 2011 Banque alimentaire

Le Lions Club de Charenton-le-Pont, fidèle à sa tradition et à son partenariat avec l'épicerie solidaire "Le Petit Plus", sera présent aux portes de Monoprix pour recueillir des denrées alimentaires en faveur de la population défavorisée de Charenton.

Le Lions Club compte sur vous ! ■

TÉLÉTHON 2011

Un fil rouge pour les artistes amateurs

Le Téléthon 2011 aura lieu les **vendredi 2 et samedi 3 décembre 2011**. Cette année, le fil rouge consistera à réaliser des cartes (peinture, collage, coloriage, tissu...) d'un format de 10x15 cm sur l'esprit du Téléthon. A l'issue de ce fil rouge, 3 cartes seront retenues par un jury, suivant leur originalité, la technique utilisée et le respect de l'esprit du Téléthon. Les 3 gagnants remporteront un prix. Une immense fresque composée des cartes sera exposée au public lors des vœux des Maires de Charenton et Saint-Maurice au début de l'année 2012. Elle sera ensuite exposée dans les écoles Mauritiennes et Charentonnaises. Pour participer, il conviendra d'indiquer vos coordonnées au dos des cartes et les déposer à partir du début du mois de novembre dans les urnes prévues à cet effet dans les halls d'entrée des hôtels de ville de Charenton et Saint-Maurice. ■

LES PALMES DU BÉNÉVOLAT

La reconnaissance de l'engagement bénévole

2011 est l'année du bénévolat dans toute l'Europe. Charenton, qui peut s'enorgueillir de la richesse de son tissu associatif, ne pouvait manquer un tel rendez-vous en organisant jusqu'à la fin de l'année des moments forts autour de cette thématique. C'est ainsi que le 21 septembre dernier, à l'occasion d'une conférence organisée pour les associations, Jeanine Lebrun et le

Professeur Charles Sebban ont reçu les Palmes d'or de la Fondation du Bénévolat en présence de son président, Bernard Marie, récompensant des années de bons et loyaux services qu'ils ont respectivement données sans compter pour l'une à l'Association des Familles Charentonnaises et pour l'autre à la Société d'Entraide des Membres de la Légion d'Honneur. ■



Jean-Marie Brétillon, Jeanine Lebrun, Bernard Marie (président de la Fondation du bénévolat), Professeur Charles Sebban, Michel Morel (délégué départemental de la Fondation du bénévolat) et Thibault Vitry (Maire-adjoint de Saint-Maurice)

LIONS CLUB

Soirée Beaujolais nouveau

Le Lions club de Charenton organisera, le samedi 19 novembre, sa soirée Beaujolais nouveau à l'Espace Toffoli. Les membres du Club ont tout mis en œuvre pour que ce rendez-vous se déroule dans une ambiance conviviale. Dès 20h, les convives profiteront d'un agréable dîner suivi d'une soirée dansante menée par un DJ et ponctuée d'animations.

Comme toujours avec le Lions club, convivialité rimerait avec générosité puisque les bénéfices de la soirée seront destinés aux œuvres sociales du club.



Participation : 45 € par personne - Réservations auprès de David Minart 10, rue de l'Archevêché - Tél. 01.43.53.00.66 - milotic.o@orange.fr ■

EN BREF...

COMITÉ DE JUMELAGE

Les événements à venir et à ne pas manquer !



Samedi 15 octobre :

Déjeuner et visite

"Les passages couverts

de Paris"

Renseignements au 01.43.68.46.32 ou par mail : brigittecordier@wanadoo.fr



Vendredi 4 novembre :

Conférence Verdi donnée

par Jean-Paul Chevalley

19h30 à l'Espace Toffoli - Participation : 5 €

Renseignements et réservation au 01.48.93.36.35 ou par mail carinis@wanadoo.fr



Samedi 26 novembre :

Atelier "Couronne de l'Avent"

9h30 à la Maison des Associations -

Renseignements et inscriptions au

06.82.36.48.96 ou par mail :

inge.quentel@yahoo.fr



Vendredi 2 décembre :

Minestrone di Natale

19h30 à l'Espace Toffoli -

Participation : 20 € + 1 € reversé au Téléthon

Renseignements et réservation au

01.48.93.36.35 ou par mail carinis@wanadoo.fr



Samedi 10 décembre :

Christmas party

11h30 à la Maison des

Associations - Pour participer, venez avec un

composant du brunch (un plat, une boisson

ou des friandises de Noël) et pour éviter les

doublons, indiquez avant le jeudi 8 décembre

ce que vous comptez apporter au 06.12.16.42.21

ou par mail bjblanet@hotmail.com

COURS DE DESSIN ET DE PEINTURE

Apprendre à dessiner pour croquer la vie

Isabelle Lherminé et Jean-Luc Bouteloup, tous deux artistes, ont ouvert l'an dernier un atelier au 14, place Bobillot. Cet atelier, baptisé "l'Atelier d'art Croqueurs de Vie" a une double vocation : celle de présenter leur travail d'artiste et celle de partager leur passion de s'exprimer au travers de la création artistique. Pour apprendre aux autres à utiliser différents supports grâce à plusieurs techniques telles que le fusain, pastels, aquarelle, acrylique, l'atelier propose,



en partenariat avec l'Association des familles de Charenton des cours de dessin et de peinture. Ces cours, animés par Isabelle, sont ouverts à tous, débutants ou confirmés, à partir de l'âge de 8 ans et ont pour but de permettre à chaque participant certes d'acquérir une technique artistique, mais

aussi et surtout de créer, de se libérer des contraintes et de prendre du plaisir à croquer la vie !

**Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : www.croqueursdevie.com.
Contact : croqueursdevie@gmail.com
tél. : 06.60.75.27.05 ■**

L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA CHAPELLE DE CONFLANS

Un concert et un double CD

A l'occasion du bicentenaire de la naissance d'Aristide Cavaillé-Coll, un projet d'enregistrement d'un double CD de musiques interprétées sur les deux orgues "Cavaillé-Coll" de Charenton, a été lancé.

Cette entreprise, portée et initiée par l'Association des Amis de la Chapelle de Conflans, a reçu le soutien financier de la Communauté de communes et la participation de l'organiste titulaire des grandes orgues de la cathédrale Saint-Etienne de Meaux : Domenico Severin.

Aux côtés des membres de l'AACC, il viendra présenter officiellement ce double CD intitulé "Orgues historiques" à l'occasion d'un concert consacré aux œuvres de Saint-Saëns, Guilmant, Capocci. Il sera donné le **dimanche 6 novembre** dès 16h en la Chapelle de Conflans.

Chapelle de Conflans (entrée 11 rue du Séminaire de Conflans ou par le Parc de Conflans) - Entrée libre, vente des CD à la fin du concert. ■



ASSOCIATION DES FAMILLES CHARENTONNAISES

L'AFC vous
donne
rendez-vous...



• Bourse aux vêtements :

Jusqu'au samedi 15 octobre à l'Espace Toffoli (73 rue de Paris / 12 rue du Cadran)

• Sortie en famille :

parents et grands-parents sont invités à venir découvrir avec leurs enfants et petits enfants âgés de 5 à 12 ans l'Opéra Garnier, le samedi 22 octobre. En partenariat avec le Lions Club et l'association "Paris d'enfants", l'AFC propose à ses adhérents une visite ludique de ce haut lieu du spectacle parisien avec rallye et jeux de piste.

Pour s'inscrire, se rendre au siège de l'AFC (16, rue Victor Hugo) le mardi de 10h à 12h, en envoyant un courrier ou en se faisant connaître par mail : ass-famille@wanadoo.fr ■

COMMERCE DE PROXIMITÉ

Les "Experts Opticiens" ont du coeur

"Les Experts Opticiens", voici une enseigne que les Charentonnais qui vont parfois sur Maisons-Alfort connaissent déjà. Déborah Guili, jeune opticienne, y a fait ses armes au cours de ses études.

Aussi, lorsque l'opportunité s'est présentée pour les propriétaires d'ouvrir un deuxième magasin rue de Paris à Charenton, ils lui ont tout naturellement confié les clefs.

Grand choix, petits prix

Jusqu'en mai dernier, le 17 de la rue de Paris était occupé par un cyber-café. Autant dire que pour lui donner l'élégance inhérente à une boutique d'optique, Déborah a eu besoin de retrousser ses manches !

"Afin de créer une continuité visuelle avec le magasin maison, nous avons choisi les mêmes couleurs : le noir, le blanc et le rouge. Nous voulions un espace résolument moderne et suffisamment épuré pour qu'il laisse la part belle aux lunettes", explique-t-elle.

Et des lunettes, il y en a un très grand

choix dans tous les styles. Si vous ne trouvez toujours pas votre bonheur, il est aussi possible de commander exactement le modèle de monture que vous souhaitez et ce pour des prix toujours attractifs.

Quand promotion rime avec bonne action

Parce que l'équipe des Experts Opticiens s'intéresse aux œuvres cari-



tatives, elle propose à ses clients de l'épauler dans l'aide qu'elle apporte tout au long de l'année à l'association "Lunettes sans frontières".

En effet, jusqu'à la fin de l'année, tout client qui cèdera ses anciennes lunettes à l'association humanitaire par l'intermédiaire de Déborah recevra un bon à valoir sur l'achat de sa nouvelle paire.

Une initiative qui montre que les commerçants de Charenton savent allier vente, promotion et générosité !

Les Experts Opticiens - 17, rue de Paris
Tél. 01 75.37.54.54 - Ouvert du lundi au jeudi de 10h à 19h30 et le vendredi ainsi que le dimanche de 10h à 14h30. ■

NOUVELLE ENTREPRISE

Le Cinquième crayon

Alice et Tomasz Pisarek, viennent de créer sous le statut d'auto-entrepreneur une entreprise de design graphique à Charenton : Le Cinquième crayon.

Ils sont partis du postulat que l'image professionnelle d'une entreprise n'est pas l'apanage des grandes sociétés et que les petites et moyennes entreprises doivent aussi soigner cet aspect le plus tôt possible pour se démarquer et assurer leur développement. Alice et Tomasz ont souhaité tourner en premier lieu leur société vers les petites et moyennes entreprises françaises et polonaises (ils sont bilingues !).



Pour autant, les particuliers n'ont pas été oubliés ... et c'est avec son Pack Mariage que Le Cinquième crayon compte satisfaire celles et ceux qui souhaitent donner une touche personnelle à ce jour pas comme les autres.

Le Cinquième Crayon
www.cinquiemecrayon.eu - 197, rue de Paris - Tél : 01.77. 21.63.44 ■

BIENVENUE À ...

Docteur Rahmoun JUGURTHA
Cabinet d'ophtalmologie
20, rue de Paris
94220 Charenton-le-Pont
Tél. 01.43.68.37.38

Patricia RIVRET-OUCHIKH
Psychologue-psychothérapeute
(obstétrique, périnatalité, petite enfance)
Cabinet de l'Abreuvoir
15 rue de Paris
Tél: 06.63.27.96.73
Ouvert les lundi matin, mardi après-midi et vendredi matin. ■

INTERNET

Charenton ouvre sa page officielle Facebook !

Après avoir profondément modernisé son site Internet depuis un an, la Ville de Charenton lance aujourd'hui sa page officielle sur Facebook.



La présence de la Ville sur le réseau social Facebook s'inscrit dans la continuité du travail déjà effectué et ouvre la voie à de nouveaux projets, notamment en matière de e-démocratie de proximité.

L'objectif principal de la page Facebook est de diffuser et de promouvoir rapidement l'actualité ainsi que les événements et les manifestations majeures organisées par la ville notamment sous forme de "Push" (alertes automatiques).

"Le but est aussi de communiquer vers la génération des 15-25 ans, qui va très peu consulter le site de la ville, mais qui est "fan" des messageries instantanées et des réseaux sociaux", précise Sylvain Drouillé, Conseiller municipal en charge du site Internet.

Des messages sur le contenu du www.charenton.fr ou sur l'existence de nouveaux services en ligne, seront aussi affichés sur la page Facebook ; par exemple, pour informer les habitants d'une mise à jour ou d'une nouvelle galerie

photos sur le site. En cliquant sur "J'aime", les internautes pourront bénéficier de l'aspect participatif de Facebook en déposant des commentaires sur les différents contenus (événements, articles, photos...).

Dans un contexte de démocratisation des réseaux sociaux, la page Facebook doit permettre à la Ville d'élargir ses supports de communication et par la même occasion son public. ■

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Sur le www.charenton.fr, c'est 7/7j et 24/24h !

Condition indispensable pour pouvoir voter à l'élection présidentielle les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 ainsi qu'aux élections législatives les 10 et 17 juin 2012 : être inscrit sur les listes électorales de Charenton, avant le 31 décembre 2011.

Toujours dans le souci d'une modernisation et d'une plus grande simplicité des démarches pour les habitants, il est possible de s'inscrire en ligne, sur le site de la ville.

**N'attendez pas le dernier moment !
www.charenton.fr - Accès direct
"Affaires civiles" ■**



SAINT-CHARLES BASKET-BALL

Un projet féminin ambitieux



En pointe chez les garçons la Saint-Charles entend l'être désormais aussi chez les filles !

Suite à sa réussite au plus haut niveau chez les garçons dans les différentes catégories d'âge et à une volonté de se remettre en question et d'aller toujours de l'avant, la Saint-Charles a décidé d'intégrer à son projet de club 2010-2015 un volet sport féminin plus poussé aussi bien pour la compétition que pour le côté loisirs.

L'objectif sportif élite est clairement de réintégrer la Nationale 3, niveau atteint il y a quelques années. Il se double d'un objectif de masse qui passe d'abord par un développement de la pratique du basket chez les jeunes filles et par une croissance des effectifs (une centaine de licenciées aujourd'hui) donc par la création d'équipes (l'idéal étant d'avoir une équipe par catégorie). Il y a aujourd'hui trois équipes seniors filles, alors qu'il y a trois ans, il n'y en avait qu'une.

Deux techniciens de haut niveau aux commandes

Pour ce travail de longue haleine, Olivier Gombert a été nommé responsable technique. Il encadrera l'ensemble des entraîneurs du secteur féminin. Détaché de la fédération, titulaire du brevet d'Etat du 1er degré et personne ressource, il est notamment l'inventeur du concept de ladies game (petit tournoi open libre organisé pendant les vacances scolaires qui marche tellement bien que les garçons ont voulu l'adopter à leur tour).

L'équipe senior 1 sera entraînée par Christophe Daniel qui était l'an dernier en charge des cadets France. Pour lui c'est une autre culture, *"les filles ne se coachent pas comme les garçons même si la technique de base est la même."* explique-t-il, *"L'ambiance est différente, la pédagogie doit être spé-*

cifique car les filles ont des relations différentes entre elles. Elles sont plus collectives, il faut davantage les pousser à aller vers le cercle !". Avec un tel entraîneur habitué au succès et doté d'une très solide compétence technique, les filles sont bien armées pour entamer leur montée vers les sommets.

Au-delà de son équipe fanion, la Saint-Charles basket-ball entend désormais être reconnue comme un club mixte et non plus seulement comme un club masculin. ■

ÉVÉNEMENT

Le 1^{er} open féminin d'Ile-de-France s'est tenu à Charenton !

Le 18 septembre s'est déroulé au gymnase Nelson Paillou et au palais des Sports Télémaco Gouin le 1^{er} Open féminin de basket d'Ile-de-France.

A l'origine de cet événement, la Ligue de basket d'Ile-de-France a pris modèle sur l'open pro féminin et a décidé d'organiser un open au niveau régional. Elle a immédiatement sollicité la Saint-Charles, dont elle connaît la qualité des installations, peu courantes à ce niveau, ainsi que le sérieux dans l'organisation d'événements comme le Final Four minimes en mai 2010. Elle a également manifesté un vif intérêt pour son projet féminin.

Ce 1^{er} open a ainsi rassemblé les 168 joueuses des 14 équipes évoluant en excellence régionale. Symboliquement, la Ligue a offert une rose à chacune des participantes à cet événement premier du nom qu'elle entend pérenniser en le rendant itinérant. ■

UN
NOUVEAU
LOGO
POUR LA
SAINT-CHARLES !



La Saint-Charles 2^e club en France en termes de licenciés, a décidé au printemps de changer de logo pour rajeunir son image et impulser de nouvelles ressources.

Un concours a donc été lancé en avril-mai 2011, les critères retenus étaient le dynamisme, l'évocation du basket, le respect de l'identité de la Saint-Charles et de son code couleurs dans un format blason, l'aspect pratique (pour la maquette) et le côté américain très populaire chez les jeunes. C'est la création de Sonia Laisne, maman d'un joueur minime et graphiste de profession, qui a largement devancé tous les autres projets dans les votes internet en symbolisant l'appartenance à une famille qui véhicule des valeurs positives. Le bandeau quadrillé rappelle les équipes universitaires américaines et le graphisme donne un côté rayonnement régional.

Présenté à l'AG du club, le logo a depuis été décliné sur le site Internet, les courriers, affiches, tracts et produits dérivés et bien entendu sur les maillots qui ont déjà un beau succès auprès des supporters ! ■

A VOS AGENDAS !

Les trophées du sport : du grand spectacle en perspective

Le vendredi 25 novembre tous aux gymnases Tony Parker dès 18h30 pour les trophées du sport qui s'annoncent une nouvelle fois particulièrement spectaculaires !

Les clubs charentonnais se prennent vraiment au jeu pour ce rendez-vous et ils ont effectué d'innombrables répé-

titions pour être au top le moment venu, ce qui n'exclut pas le naturel et la grâce ! Vous pourrez ainsi assister à de nombreuses démonstrations sportives et de formes d'expression corporelle extrêmement variées et spectaculaires.

De nombreux clubs seront ensuite mis à l'honneur dans les catégories sport

et fair play. Cette année, un programme sera remis aux spectateurs grâce auquel ils pourront suivre le spectacle et identifier visuellement les sportifs récompensés. Un buffet permettra de terminer la soirée sur une note de partage et de convivialité.

Ne manquez pas cet événement ! ■

CYCLISME

La quille pour Bonsergent



Stéphane Bonsergent, notre cycliste charentonnais originaire du Maine et Loire, va accomplir ses derniers tours de roue sous le maillot de son équipe Bretagne Schuller. Agé de 34 ans depuis le 3 septembre, il a en effet décidé de décrocher ses cale-pieds. Il avait certes fait une fausse sortie l'an dernier annonçant prématurément sa retraite sportive avant de se raviser et de signer pour une année supplémentaire, mais cette fois " la décision est ferme et définitive ". Professionnel depuis 2006, il a levé les bras sur trois continents l'Europe, l'Afrique et l'Amérique remportant notamment l'Univest Grand Prix aux Etats-Unis, deux étapes du Tour du Fasso et une étape de la Tropicale Amissa Bongo ainsi que le Circuit de la Nive et la Ronde du Pays Basque. Il va retrouver les rangs de la police nationale, administration dont il était en disponibilité. Gageons qu'il sera difficile de le distancer lors d'une poursuite en vélo ! ■

BOXE

Championnats d'Europe jeunes : pas de médaille pour Elias Friha



Notre boxeur charentonnais, Elias Friha, qui évolue sous les couleurs de la VGA Saint-Maur, s'est une nouvelle fois illustré lors des récents championnats d'Europe jeunes qui se sont tenus fin août à Dublin.

En 8^e de finale, Elias a dû affronter un adversaire difficile, l'Israélien Victor Barak qui pratique une boxe peu académique qui ne fait pas briller son adversaire. Plus précis et plus actif, Elias a remporté les trois rounds pour s'imposer au final sur le score de 10 à 6, se qualifiant ainsi pour les quarts de finale.

Une victoire au tour suivant lui assurait automatiquement une médaille. Malheureusement, Elias est tombé sur un os en la personne de l'Allemand Théo Krechlok qui a mieux su gérer que lui la pression inhérente à l'évènement, contraignant le Charentonnais à reculer d'entrée pour mener au score.

Par la suite, Krechlok a pris Elias en contre et finit le combat dans une attitude de fuite systématique en préservant son avance. Une déception pour notre jeune espoir, mais une expérience qui lui sera à coup sûr profitable pour la suite de sa carrière. ■

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Un nouveau succès pour l'édition 2011

Avec près de 12 millions de visiteurs au plan national, le succès rencontré pour la 28^e édition des Journées européennes du Patrimoine confirme l'intérêt des Français pour cette manifestation. Les chiffres de fréquentation recueillis les 17 et 18 septembre derniers auprès des sites charentonnais et mauritiens témoignent de l'engouement du public de la Communauté de communes pour leur passé. Différentes animations (visites commentées, balades contées, etc.) étaient proposées. Comme toujours, les portes ouvertes des deux Hôtels de ville ont été particulièrement appréciées, notamment les visites citoyennes animées pour les plus jeunes à partir de 6 ans par l'association "A l'Assaut du Patrimoine". Au rang des nou-

veautés, notons l'exposition en très grand format et en plein air devant les mairies de Charenton et de Saint-Maurice des œuvres des lauréats du concours "Photographiez votre ville" (voir page suivante) qui ont permis d'offrir des regards plus intimistes et personnels du patrimoine intercommunal.



LIBÉRATION DE CHARENTON ET DE SAINT-MAURICE

Commémorer pour ne pas oublier

25 août 1944 symbolise la Libération de Paris et des villes de Charenton et de Saint-Maurice. Commémorer le 25 août 1944, c'est donc se réjouir et acclamer les libérateurs mais c'est aussi honorer la mémoire de ces hommes et de ces femmes qui ont fait le sacrifice de leur vie, pour que les générations futures vivent dans un monde libre et en paix. A Charenton, c'est notamment se souvenir du courage et du civisme de Marius Delcher et d'Arthur Croquette, deux victimes de la guerre qui ont donné leur nom à des rues de la commune.

La délégation charentonnaise s'est ensuite rendue devant le monument aux morts de Saint-Maurice aux côtés des officiels mauritiens pour rendre hommage à toutes les victimes et se remémorer ensemble combien l'histoire doit être une leçon d'humanité et de lutte pour un idéal commun formulé autour des valeurs de Liberté, d'Egalité et de Fraternité.



A VOS AGENDAS

93^e anniversaire de l'Armistice

Comme chaque année, la Communauté de communes vous propose de participer aux cérémonies officielles de l'Armistice du 11 novembre 1918 sur Saint-Maurice. Un service de car sera donc mis en place pour les Charentonnais à 9h30 sur la place Aristide Briand pour leur permettre de participer dès 9h40 au rassemblement devant l'église Saint-André de Saint-Maurice où une messe sera ensuite célébrée pour la "Paix et pour les morts de toutes les guerres".

Un autre service de car sera proposé à 10h30 aux Charentonnais (même lieu de rendez-vous) qui souhaitent participer au défilé qui les mènera jusqu'au monument aux morts de Saint-Maurice à 10h45. Là encore, si certains préfèrent aller directement sur la place Charles de Gaulle pour assister à la cérémonie officielle, un car attendra les Charentonnais à 11h15 sur la Place A. Briand. La cérémonie une fois achevée (vers 11h45), les participants se rendront en cortège jusqu'à l'Espace Delacroix pour y partager le verre de l'amitié. A l'issue de cette réception, le retour en car pour Charenton sera assuré.

COMITÉ D'ENTENTE DES ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Tribune libre

Suite à la présentation de la fédération des porte-drapeaux de France dans le précédent Charenton Magazine, le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants a souhaité s'exprimer en ces termes : "Le C.E.A.C. de Charenton-Saint Maurice rassemble 14 associations d'Anciens Combattants, organismes de mémoire, qui ont leur siège à Charenton ou à Saint-Maurice, et adhèrent à nos statuts.

Chaque association, fièrement représentée par son porte-drapeau, participe avec l'ensemble du C.E.A.C. aux différentes cérémonies patriotiques au sein de la Communauté de communes et éventuellement dans le département. Nos porte-drapeaux participent également aux obsèques des membres des différentes associations.

Etre membre du C.E.A.C. n'est pas une obligation dans nos deux communes. A ce jour, il y a au moins trois associations d'Anciens Combattants qui ne sont pas adhérentes. Elles n'en sont pas moins respectées."

CONCOURS PHOTOGRAPHIEZ VOTRE VILLE Remise des prix du concours!

Le concours "Photographiez votre Ville", premier concours photo initié par la Communauté de communes a vu son épilogue le jeudi 15 septembre lors de la remise de récompenses dans le cadre du vernissage de l'exposition "Morceaux choisis" à l'Espace Art et Liberté à Charenton.

Ce concours a rencontré un grand succès puisque 173 photos prises par 72 participants (56 Charentonnais et 16 Mauritiens) ont été reçues.

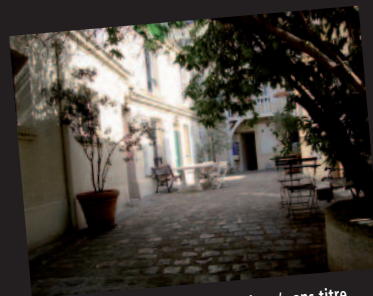
Les prix ont été remis par Jean-Marie Brétillon, Président de la Communauté de communes Charenton - Saint Maurice, Delphine Herbert, Vice-Présidente de la Communauté de communes chargée de la culture et Françoise Nolot, Maire-adjoint

chargé de la culture à Saint-Maurice.

Les 12 lauréats étaient présents : 4 dans la catégorie adultes (+ de 25 ans), 4 dans la catégorie jeunes (12 à 25 ans) et 4 dans la catégorie juniors (jusqu'à 11 ans).

Chaque lauréat a reçu sa photo encadrée et des lots offerts par les villes de Charenton et de Saint-Maurice.

A noter que les douze photos plébiscitées par le jury ont été exposées sur les grilles des deux mairies de Charenton et Saint-Maurice.



© V. PUECHBERTY / catégorie juniors / sans titre



© J. SCHERTZER / catégorie juniors / Fontaine place Henri IV : la dame endormie



© I. GONNET / catégorie juniors / Charenton les lions !



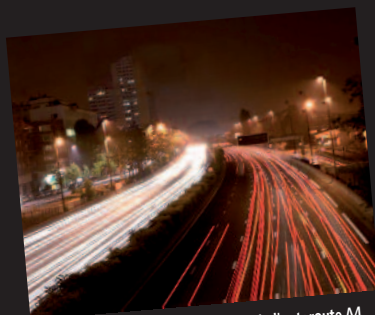
© S. BISSON / catégorie adultes / Juillet 2007



© O. ETASSE / catégorie adultes / Le plateau de Gravelle sous la neige



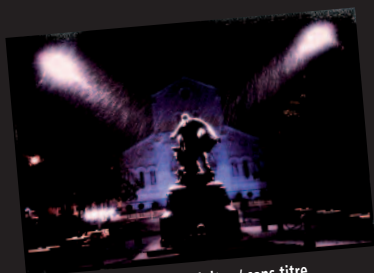
© J. FAURE / catégorie adultes / Le jardin de la Coupole



© M. CRON / catégorie jeunes / Vue de l'autoroute A4 du pont Nelson Mandela



© C. HERBERT / catégorie juniors / sans titre



© M. LAMRI / catégorie adultes / sans titre



© J. BERT / catégorie jeunes / Chantier



© M. CES / catégorie jeunes / Église saint André



© F. GONCALVES / catégorie jeunes / sans titre

INAUGURATION DU T2R Ce sera le vendredi 2 décembre !

Dans un premier temps prévue courant novembre, l'inauguration du T2R rénové a été repoussée au vendredi 2 décembre à partir de 19h30.

Tous les habitants sont invités à redécouvrir leur théâtre au cours de cette manifestation où l'entrée sera libre et où les surprises seront au rendez-vous !

A noter : en raison de ce changement de date, le spectacle "La Dame de chez Maxim", initialement programmé le 2 décembre au T2R est reporté d'une semaine au vendredi 9 décembre 2011 à 20h30 au T2R.

COUPS DE CŒUR DES MÉDIATHÈQUES Au programme de la rentrée littéraire

Room d'Emma Donoghue
(chez Stock 2011 -
Médiathèque des Quais,
côte : DONO R)

Depuis sa naissance, Jack vit avec sa mère dans une unique pièce close. Les étranges visites du Grand Méchant Nick dont sa mère cherche à tout prix à le protéger, sont les seules traces d'un monde extérieur. Mais du haut de ses cinq ans, Jack devient curieux et sa mère réalise qu'elle ne pourra pas indéfiniment entretenir l'illusion d'une vie ordinaire...



A L'AFFICHE DU TVO "Le Repas des Fauves"

Cette pièce, conçue d'après l'œuvre de Vania Katcha et mise en scène par Julien Sore, se déroule sous la France occupée. Au lever du rideau, sept amis se retrouvent le temps d'un anniversaire. Lorsque deux soldats allemands sont abattus en bas de leur immeuble, la Gestapo décide d'investir les lieux et de prendre deux otages par appartement en représailles. Les amis devront décider eux-mêmes les deux personnes qui seront choisies.



Samedi 26 novembre à 20h30 au TVO
Renseignements et réservation au
01.46.76.67.00 ou www.lestheatres.fr



L'art français de la guerre d'Alexis Jenni
(chez Gallimard 2011 -
Médiathèque des Quais,
côte : JENN R)

A travers la vie de Victorien Salagnon, c'est tout un pan de l'Histoire de France qui est revisité : la résistance à l'occupant allemand, la guerre d'Algérie, l'Indochine, ... et, comme toujours avec l'Histoire, c'est notre monde contemporain qui se dessine.



Jean-François Valantin habite depuis plus de dix ans en face du bois de Vincennes, à Charenton. Devenu comme beaucoup de ses riverains un amoureux du bois de Vincennes, il a cherché en vain des livres de photos sur le sujet. Curieusement, il n'en existe aucun alors que, si l'on en croit la Mairie de Paris, 11 millions de visiteurs viennent s'y promener chaque année. C'est pourquoi, Jean-François Valantin a

JEAN-FRANÇOIS VALANTIN Le bois de Vincennes comme vous ne l'avez jamais vu

eu l'idée de rassembler des centaines de promenades photographiques pour présenter le bois et son environnement pour faire rêver les Parisiens et les riverains en leur montrant à quel point leur bois est un trésor de la nature ; un trésor qu'il exposera à la Médiathèque des Quais du 15 novembre au 17 décembre.

Le Bois de Vincennes, Paris nature
Photographies et textes de Jean-François Valantin - Aux éditions Arcadia

RÉNOVATION DU MARCHÉ EMILE BERTRAND

Le chantier se poursuit...

Après la phase de démolition qui a permis de mettre à nu l'intérieur du bâtiment et ainsi de faire place nette aux travaux de réhabilitation, le chantier du marché aux comestibles Emile Bertrand a connu un léger ralentissement durant la trêve estivale.

Néanmoins, si les engins de chantiers se sont tu pendant quelques semaines, le chantier n'a pas été stoppé pour autant. Il s'est poursuivi dans les bureaux d'études qui avaient pour mission d'effectuer les calculs de structure. Cette opération est prépondérante pour la suite du chantier, puis la sécurité des usagers du marché car elle permet de savoir quels nouveaux équipements doivent être choisis pour

être certains qu'ils seront en mesure de supporter l'exploitation future. Pour prendre un exemple concret, ces calculs ont déterminé la résistance nécessaire des prochains auvents des étals en prenant notamment en compte le poids des pièces de viande que les bouchers auront besoin d'y accrocher.

Actuellement, le chantier bat son plein sur le terrain avec la mise en place des réseaux qu'ils soient électriques, d'alimentation et d'évacuation de l'eau ou encore de nettoyage. Ces opérations une fois terminées, les cloisons pourront être montées et il n'y aura plus très longtemps à attendre pour apercevoir les premiers échantillons de peinture...



LE SAVIEZ-VOUS ?

Petite histoire du marché Emile Bertrand

AU XIX^e siècle, il existe à Saint-Maurice un marché sur la voie publique, rue du Val d'Osne.

En 1892, concédé à Monsieur Cordonnier, il est déplacé rue des Epinettes au lieu dit "La Rampe". Ce déplacement eut pour effet de provoquer deux pétitions par les habitants en 1906. Monsieur Cordonnier ayant acquis l'immeuble situé au 28 de la rue de Saint-Mandé (actuelle rue du Maréchal de Lattre de Tassigny), en 1910 il demande l'autorisation d'édifier une construction à usage commercial (marché) en lieu et place de l'ancienne école.

En mars 1927, le marché couvert dit alors "Marché des Epinettes" est inauguré. Il faudra attendre 1931, date du rachat de l'établissement par la commune pour que le nom d'Emile Bertrand lui soit attribué en hommage à cet ancien Maire de Saint-Maurice de 1902 à 1926, année de son décès.



Vos commerçants vous donnent rendez-vous

Les commerçants des marchés de Charenton et de Saint-Maurice donnent rendez-vous à leurs clients à l'occasion de deux opérations conviviales :

- **Opération "Prix cassés"** : le samedi 15 octobre à Charenton et le dimanche 16 octobre à Saint-Maurice.
- **Opération "Marché en fête"** : le samedi 19 et le dimanche 20 novembre, les commerçants font gagner par l'intermédiaire d'un animateur des coffrets Smartbox sur les thèmes de la gastronomie et du bien-être.



CARREFOUR DE L'EMPLOI

Un record de fréquentation !

Le Carrefour de l'emploi est devenu en 15 ans le rendez-vous incontournable de la vie économique de l'est parisien. Cette édition 2011, dont l'organisation avait été confiée à la Communauté de communes Charenton-Saint Maurice, a attiré de nombreux acteurs de l'emploi et de la formation ainsi que plus de 3 000 visiteurs.

La forte fréquentation est bien la preuve que cette manifestation est très attendue. De même, le focus voulu par les organisateurs sur les secteurs d'activités porteurs que sont les services à la

personne et la propreté était une initiative pertinente. La création d'un "village clubs d'entreprise", grande nouveauté de cette 15^e édition, a également reçu un très bon accueil. Les retombées exactes de cette opération ne sont pas encore connues. Toutefois, en regard du nombre d'offres d'emploi, d'entretiens de pré-recrutement, de dépôts de CV, d'échanges menés tout au long de cette journée, nul doute que bon nombre de demandeurs d'emploi auront trouvé un travail grâce à cette belle mobilisation.



Patrick Ségalat (Maire-adjoint), Pascal Craplet (Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne) et le Maire, Jean-Marie Brétillon

CARAVANE DES ENTREPRENEURS

Un pôle d'expertise et de conseil gratuit près de chez vous

Pour la 8^e année consécutive, la Caravane des Entrepreneurs a parcouru la France, du 10 mai au 1^{er} octobre 2011. Son avant-dernière étape du 30 septembre dernier s'est déroulée sur la place de l'Hôtel de Ville à Maisons-Alfort. Les professionnels sont venus à la rencontre des porteurs de projets et entrepreneurs charentonnais, maisonnaï et mauritiens afin de les aider à créer, reprendre, transmettre ou développer leur entreprise. Comme lors des précédentes éditions, cette journée a été très appréciée par les entrepreneurs pour

la richesse des échanges qu'ils ont pu avoir et la pertinence des conseils qui leur ont été prodigués.



STAGE DE DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

Accueillir un stagiaire pour l'aider à trouver sa voie

Chaque année, les collégiens de Charenton et de Saint-Maurice, comme tous les collégiens français, doivent suivre un stage de découverte des métiers. Grâce à ce stage d'observation obligatoire pour tous les collégiens de 3^e, ils découvrent le fonctionnement d'une entreprise, s'informent, testent leur goût, tout en intégrant les règles et les habitudes de l'entreprise. **Si certains chefs d'entreprises souhaitent accueillir un stagiaire** qu'ils n'hésitent pas à contacter la Direction de l'Economie et de l'Emploi. Pour les collégiens de La Cerisaie, le stage aura lieu du 14 au 18 novembre. Pour ceux de Notre-Dame-des-Missions, il se déroulera du 4 au 11 janvier et du 12 au 19 janvier.

RAPPEL

Des cours d'informatique sont à votre disposition

La Communauté de communes propose des initiations et perfectionnements en informatique par module de 7h00 répartis sur une journée.

Ces modules portent sur l'apprentissage des systèmes et logiciels suivants : Windows, Word, Excel, PowerPoint, Internet, création de site internet et de blogs.

Programmation des cours et tarifs sur www.charenton.fr, sur place à la Direction de l'Economie et de l'Emploi (Espace Toffoli, 12 rue du Cadran à Charenton) ou par téléphone au 01.46.76.50.10.

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Une permanence sur la "Transmission"

Le Club met en place une permanence sur le thème de la Cession - Reprise d'entreprises et de commerces. L'objectif est de donner des informations pratiques aux chefs d'entreprise et aux commerçants cédants et repreneurs, de les assister dans la définition de leur projet ainsi que de les mettre en relation.

Pour tout renseignement, contacter par mail Gérard Cohen : advizor.advizor@yahoo.fr

GROUPE CHARENTON DEMAIN

RENTRÉE SCOLAIRE : LES VRAIS CHIFFRES !

Tel Nostradamus, la F.C.P.E., fédération de parents d'élèves, fait régulièrement dans le catastrophisme en lançant des chiffres erronés de fréquentation des établissements scolaires qui, à chaque fois, sont contredits par la réalité.

Pourquoi alarmer ainsi les parents d'élèves de façon inutile ? Nous sommes bien loin de l'intérêt des enfants.

Ainsi, lors de cette rentrée scolaire, le collège La Cerisaie (collège 800 rappelés-le) a accueilli **709 élèves**.

Quant à l'école Aristide Briand, **elle compte 663 enfants** auxquels s'ajoutent 12 élèves en classe d'intégration scolaire (CLIS), ce qui fait au total 675, bien loin des 715 annoncés par la F.C.P.E.

Ces chiffres correspondent très exactement à nos prévisions, corroborées par celles de l'Inspection d'Académie.

Décriée également par la F.C.P.E., la démission de l'école Briand fonctionne on ne peut plus normalement. Une nouvelle salle de 42 places a été ouverte lors de cette rentrée, en pleine concertation avec les directeurs d'école.

De ce fait, ce sont deux salles qui permettent deux services à table pour les seules classes de CP avec un personnel de restauration supplémentaire et deux animateurs.

Si aujourd'hui aucune classe ne comprend plus de 30 élèves, nos prévisions montrent toutefois une évolution croissante des effectifs dans les prochaines années.

Une nouvelle école élémentaire est donc indispensable dans ce quartier.

Nous y travaillons !

Retrouvez-nous sur notre blog :
www.charenton-demain.fr



Les élus du groupe Charenton Demain

GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

LES PRIMAIRES A CHARENTON.

Les 9 et 16 octobre, de 9h00 à 19h00, le Parti socialiste et ses partenaires de gauche organisent leurs Primaires citoyennes. Cette élection est une grande première en France puisque c'est vous, électrices et électeurs qui choisirez, en toute liberté le candidat ou la candidate qui portera nos couleurs lors de la présidentielle de 2012.

Le choix se fera en toute transparence lors d'une élection démocratique. La décision appartiendra aux militants, sympathisants mais aussi à tous les citoyens, inscrits sur les listes électorales et qui voudront prendre part au vote. Il suffira de se déplacer, dans nos bureaux de vote, au 1^{er} et/ou 2^{ème} tour du scrutin, muni d'une pièce d'identité et d'un euro (participation minimale).

À Charenton, 3 bureaux de vote seront mis à votre disposition :

- la salle du Tribunal d'Instance, accès dans la cour de la Mairie, 48 rue de Paris,
- la Verrière de Bercy, Place Henri d'Astier (à côté du centre commercial Bercy 2),
- la permanence du Parti socialiste, 35, rue de Verdun.

L'UMP n'a eu de cesse de dénigrer un scrutin que ses dirigeants sont dans l'incapacité d'organiser. Les élus et les militants socialistes, mettent tout en œuvre, pour la réussite de ce nouvel exercice démocratique. Son succès tient à votre mobilisation. Plus nous serons nombreux à nous exprimer, plus la dynamique sera forte pour entrer dans la campagne présidentielle.

Ces primaires citoyennes représentent la première étape du chemin qui nous mènera à la victoire en 2012.

Le 9 Septembre 2011,
Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>
www.lesprimairescitoyennes.fr



Gilles-Maurice BELLAÏCHE,
Conseiller régional d'Ile-de-France,
Vice-président du groupe socialiste et apparentés,
Conseiller municipal de Charenton-le-Pont.

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

ENFIN UN SERVICE JEUNESSE DIGNE DE CE NOM À CHARENTON ...

...et la fin d'une délégation de service public à l'association Aliaj.

En effet trop impliquée dans la vie politique locale par son partenariat croissant avec la Municipalité, cette dernière, majoritairement subventionnée par la Ville, s'est transformée en service municipal, ce qui est contraire à la loi qui la régit.

Aussi dans le but de la ré identifier et de la positionner en cohérence avec le projet éducatif local, le Conseil municipal a-t-il décidé le 11 juillet dernier, à l'unanimité, de créer **son service jeunesse** dédié aux 11-14 ans. Celui-ci sera installé dans les locaux municipaux du Quai de Bercy actuellement occupés par Aliaj.

Aliaj, que nous avons eu le plaisir de redécouvrir comme telle parmi ses consœurs au Forum des associations, va pouvoir retrouver sa vocation initiale d'animation et de loisirs dédiés aux jeunes de notre ville. Cette association nous est très chère - à deux titres. D'abord elle a beaucoup œuvré pour tous les jeunes de Charenton depuis sa création en 1988. Bien que décriée aux motifs qu'elle était située dans le "bas Charenton", accueillait trop de jeunes en difficulté, ...elle n'a cessé d'évoluer. S'appuyant sur la constante volonté de ses dirigeants, cadres et bénévoles de répondre aux principales attentes et besoins des jeunes et de leurs familles, elle a su s'ouvrir à l'ensemble des jeunes Charentonnais en prenant le relais des centres de loisirs municipaux.

Mais ensuite, Victime de son succès, car elle a beaucoup travaillé à la mesure de ses compétences, elle s'est retrouvée étranglée par les charges qu'impliquaient ses multiples ambitions nouvelles. Elle a dépassé ses moyens financiers et fini par coûter très cher en subventions municipales, initiales et exceptionnelles, lesquelles ont heurté maints d'entre nous par leur démesure.

Notre groupe, depuis longtemps inquiet de ses dysfonctionnements et incohérences souhaite qu'Aliaj retrouve sa vocation initiale. Celle-ci est résumée par son sigle : Accueil, Loisirs, Information, Animation, Jeunesse. A charge pour son équipe de partager son espace, cadrer ses missions envers les jeunes de plus de 14 ans dans un esprit éducatif en privilégiant la qualité plutôt que la quantité.



Marie-Hélène Rougeron,
Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

Christian Cambon et Catherine Procaccia réélus

Christian Cambon, Maire de Saint-Maurice et Catherine Procaccia, ont été réélus par les grands électeurs, le 25 septembre dernier, Sénateurs du Val-de-Marne. Ces Parlementaires qui depuis leur première élection à la chambre haute en 2004 ont comptabilisé à eux deux 635 amendements et 130 questions posées au Gouvernement ne manqueront pas, au cours de cette nouvelle mandature, de défendre au mieux les intérêts de nos villes et des habitants. ■



DERNIÈRE MINUTE

Du nouveau pour les protections phoniques de l'autoroute A4

Au moment où ces lignes sont écrites, nous venons d'apprendre le vote à l'unanimité de la Région Ile-de-France d'un programme en faveur de la résorption des nuisances sonores des infrastructures routières. L'objectif de la Région est de résorber 10 principaux points noirs routiers en Ile-de-France. Parmi ceux-ci, figure en bonne place l'autoroute A4 à Charenton et Saint-Maurice grâce à la mise en place de protections à la source de type "écrans" ou "buttes anti-bruit".

L'intervention attendue de la Région devrait donc s'ajouter au concours de 25 millions d'euros que l'Etat avait d'ores et déjà provisionné.

Charenton Magazine vous tiendra bien sûr informés des suites de ce dossier majeur pour l'ensemble de notre ville. ■



COURRIER DES LECTEURS

Charenton Magazine répond à vos interrogations

Lors du Forum des Associations, on m'a proposé de signer une pétition pour le maintien du bâtiment qui abritait le lycée professionnel Jean Jaurès. Quelles sont les intentions de la Mairie par rapport à cela ? Michèle P.

Charenton Magazine : Il est tout d'abord dommageable que le Forum des associations qui se veut un moment festif et empreint de convivialité devienne depuis deux ou trois ans le réceptacle de revendications de groupes de pression ou de militantisme politique. Les distributions de tracts ou les signatures de pétitions finissent par agacer les visiteurs qui viennent en famille pour

s'inscrire aux diverses activités proposées par les associations.

S'agissant du terrain de l'ancien lycée Jean Jaurès, quelques-uns s'acharnent à convaincre les Charentonnais de l'intérêt architectural du bâtiment. C'est un choix tout à fait respectable dès lors qu'il ne s'accompagne pas d'une présentation partielle et prématurée d'un projet accompagnée d'une curieuse pression à l'égard de ce terrain !

A l'heure actuelle, aucun projet n'a été retenu et aucun projet ne sera retenu sans une information précise et une concertation préalable avec les habitants.

Tout ce qu'il est possible d'affirmer, c'est d'une part la nécessité de construire une nouvelle école élémentaire dans ce quartier au regard de l'évolution prévisionnelle des effectifs, d'autre part qu'il s'agit de la dernière possibilité de disposer d'un parking en sous-sol en centre-ville.

Encore une fois, rien n'est arrêté, rien n'est exclu. ■

RECENSEMENT

**Vous avez eu 16 ans,
venez vous faire recenser :**

- d'octobre 2011 à janvier 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en octobre 1995,
- de novembre 2011 à février 2012 pour ceux nés en novembre 1995,
- de décembre 2011 à mars 2012 pour ceux nés en décembre 1995.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

**Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully
de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h**

**Le samedi : 7, rue Gabriel Péri
de 8h30 à 11h45**

Tél. 01.46.76.46.50



**Charenton
Magazine
chez vous**

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.48.12 ou via le site de la ville :
http://www.charentonlepont.fr/decouvrir/pages/charenton_magazine.html

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Sofiane ZANAZ
Mouna BENNANI
Hanae ELMANI
Haarône CHOUCOUH
Lyrone BENSARD
Nathan DAFFIS
Hana URMAN
Charles QUENTIN--WALLÉE
Samuel DORÈS
Mohamed MOULAI
Leandro BONNEVILLE
Ereel JOURNO
Audréann COMPAIN
Sara-Lou CANADI
Paloma VINTENAT
Raphaël ROUSSEAU--DELANGE
Jason PAMPHILE
Morgane VIGREUX
Ava DAHAN
Paul DHAINAUT
Gabriel MOIS
Lena BARTOLI DURAND
Anaë COLONNEAU
Leila HALMAOUI 1ère Jumelle
Anissa HALMAOUI 2e Jumelle
Janelle PICARD--DE ROUICHE
Assa KALOGA
Gad ZEMRAOUI
Mila FITOUSSI
Swan CAURANT
Leonardo NOTO
Justin TARKOWSKI
Yarone HALIMI
Adem BENLEDRA
Kâli AMICO
Fatiha BAÏLAK
Eva COHEN-SCALI
Sarah HAGÈGE--BENSIMON
Pauline BRUN
Aaron RODITI
Iliane NOHRA
Savour GABO
Nahil AGOB
Amaryllis POYSSÉGU--MICHAUD
Ilan COHEN
Shaï MASSIOT

Nathan COULM
Carlotta DENIS
Clémence CADIC
Emmanuel BEN ICHOU--VARKONYI
Yahnn MUMPUSA
Paul BLAIGNAN--VINCENT
François MARCHAL
Jules DOUGLAS
Valentine GUARINO
Aryé GARCINI
Gustave MARTELLY
Maëly ELGOYHEN

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Natalya MALTSEVA et Emin GULAHMADOV
Christina LEROYER et Pierre-Yves BORRELLI
Anne-Sophie DEMONCHY
et Sébastien ROCHAT
Maly IGNOL
et Appolinaire WAMBA FODOUNGSSO
Amaël MONROSE et Johan APOCALE
Anne RUFFERT et David LIPSON
Maud GUIFFARD et Sacha AVANZINI
Marina ORHANT et Ludovic LACROIX

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Ansumane TCHALA
Jeannine COTINAUD veuve ANDRÉ
Jacques ROUET
Dominique CHAZAL épouse PAUL
Marie-Renée VERMEULEN épouse HADJOUR
Jeanne DUBOIS veuve CHARPENTIER
Daniel FABRE
Georges FÉLIX
Louisa ZAIDI
Gilbert VION
Michèle MANGIN épouse GRAYON
Patrick DARRAS
Guy MARTINI
Maurice LANCERY
Jacqueline LE STER veuve MOREL
Francis DUBOIS
Colette GALTIER veuve MILLA-VILLENA
Michel DUPUIS

NÉCROLOGIE

Ils nous ont quittés

Patrick Guillemain

L'acteur et restaurateur charentonnais, Patrick Guillemain, est décédé le 21 août dernier d'une crise cardiaque alors qu'il était en vacances au Cap-Ferret. Agé de 61 ans, il était sur le point de disputer un match de tennis lorsqu'il s'est effondré. Si son nom était peu connu du grand public, son visage l'était pour avoir campé de nombreux seconds rôles tant au cinéma qu'à la télévision avec, notamment celui de l'inspecteur Fabre dans la série télévisée Nestor Burma, inspirée des romans de Léo Mallet. Il faisait partie également de la série "Sous le soleil". Au cinéma, on a pu voir Patrick Guillemain dans des films comme "Les Bidochons" ou plus récemment "Bambou" de Didier Bourdon. Il aimait aussi monter sur scène pour jouer dans des pièces de théâtre. Il donnait ainsi la réplique au couple Roland Giraud-Maïke Jansen dans "Le technicien" d'Eric Assous (qui sera prochainement jouée à Charenton mais sans Patrick !).

Patrick Guillemain était également un pilier du doublage : des Simpson à des grands films hollywoodiens (Terminator 2, par exemple), nous l'avons tous entendu un jour. Pour les Charentonnais, il était tout cela et bien plus depuis qu'il avait pris la tête de la brasserie "Le Bistrot de Charenton". Rien ne laissait présager cette disparition brutale. Nous pensons aux siens et à tous ses amis qui étaient venus nombreux à ses obsèques, le 30 août, en l'église Saint Roch, paroisse des artistes. ■



Claude Tribout

Né en 1930, Claude Tribout vivra sa jeunesse en pleine guerre mondiale. C'est certainement un élément qui orientera fondamentalement sa carrière professionnelle vers l'armée et plus précisément, dès 1948, dans le corps des Chasseurs Alpins à pied, les fameux "Diables bleus". Au début des années 1960, alors qu'il est instructeur au 76^e régiment d'infanterie à Vincennes, il est recruté par les vétérans et anciens du 2^e bataillon de Chasseurs à pied. Dans un premier temps, porte fanion de l'association, il occupera tour à tour les fonctions de secrétaire, vice-président, président et président d'honneur. C'est à la tête de l'association des Diables bleus du Val-de-Marne qu'il organisera, au début des années 1990, l'une des premières journées "Bleu Jonquille", fête donnée en l'honneur de tous les jeunes sous les drapeaux servant dans un bataillon de Chasseurs. Très actif dans toutes les actions qu'il menait en qualité de membre du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants ou de président du Lutèce Yachting Club à Paris, Claude Tribout savait se rendre disponible pour les autres afin de partager les occasions conviviales comme les moments de tourment. Aujourd'hui, c'est tout Charenton qui s'associe à la peine de sa famille et de ceux qui l'aimaient. ■



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 16 octobre

Mondot
2, rue du Général Leclerc
Tél. 01.43.68.03.97

• Dimanche 23 octobre

Safeno
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 30 octobre

Auger
10, place de l'Europe
Tél. 01.49.77.56.56

• Mardi 1er novembre

Lienhard
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 6 novembre

Bernhard
68 bis, rue de Paris
Tél. 01.43.68.00.38

• Vendredi 11 novembre

Safeno
7, rue du Maréchal Leclerc
94410 St-Maurice
Tél. 01.43.96.44.93

• Dimanche 13 novembre

Kem Chhouen
46, avenue de Lattre de Tassigny
Tél. 01.43.68.20.33

• Dimanche 20 novembre

Keuleyan
67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 27 novembre

Lienhard
118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 4 décembre

Laclaire
52, rue Gabrielle
Tél. 01.43.68.06.61

Conseil municipal

La prochaine séance aura lieu le **jeudi 3 novembre 2011 à 19h30** en Mairie, salle du Conseil Municipal - 1^{er} étage.

J'♥ MA VILLE
AU SENS PROPRE!

STOP

aux déjections canines !



HÉ NINA!
C'EST UN TROTTOIR
PAS UN CROTTOIR !

DÉSOLÉE NONO !
PRENDS - MOI UN SAC
À LA "TOUTOUNET"
À CÔTÉ, JE VAIS
RAMASSER...



SAUDRY-



N° Vert 0 8000 94 220

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.charenton.fr • www.ville-saint-maurice.com



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Charenton-Saint Maurice